

**Pierimport**  
Idées du monde, objets d'ailleurs

**Rapport Annuel**

**PIER IMPORT  
EUROPE**

**Exercice clos le 31/12/2008**

## Sommaire

### **Responsables du rapport annuel et attestation**

1•1 Responsable du rapport annuel	2
1•2 Attestation du responsable	2
1•3 Responsables du contrôle des comptes	2
1•4 Responsables de l'information	2

### **Renseignements de caractère général**

2•1 Renseignements concernant la Société	3
2•2 Capital social	5
2•3 Dividendes	6
2•4 Évolution boursière	6
2•5 Évolution de la répartition du capital	6

### **Renseignements concernant l'activité de la Société**

3•1 Présentation de la Société	7
3•2 Politique d'investissement	13
3•3 Commentaires sur l'exercice clos au 31 décembre 2008	13
3•4 Rapport du Président du Conseil d'administration	17
3.5 Résultats des cinq derniers exercices	25

### **Evolution récente et perspectives**

### **Patrimoine - Situation financière et résultats**

4•1 Comptes consolidés	27
4•2 Rapports des Commissaires aux comptes	56
4•3 Comptes sociaux	58
4•4 Rapports des Commissaires aux comptes	78

### **Organes d'administration et de direction**

5•1 Administration	83
5•2 Comité de direction	83
5•3 Rémunération des membres des organes d'administration et de direction	83
5•4 Réunions des organes d'administration	83
5•5 Honoraires des Commissaires aux Comptes	84

### **Résolutions présentées à l'Assemblée Générale**

6•1 Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2009	85
---	----

## **Responsables du rapport annuel et attestation**

### **1•1 Responsable du rapport annuel**

Mademoiselle Sonia BEN BEHE,  
Présidente du Conseil d'Administration de la SA Pier Import Europe.

### **1•2 Attestation du responsable**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société.

Sonia BEN BEHE, Présidente du Conseil d'Administration.

### **1•3 Responsables du contrôle des comptes**

#### **1•3•1 Titulaires**

KPMG SA, 3 cours du Triangle, 92939 PARIS LA DEFENSE CEDEX,  
représenté par Madame Claire GRAVEREAU

Date du premier mandat : 12 septembre 2007.

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

FIDUCIAIRE METROPOLE AUDIT, 22 rue du Château Roubaix, 59100 Roubaix

Date du premier mandat : 12 décembre 2003

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

#### **1•3•2 Suppléants**

Monsieur François CAUBRIERE, 54 avenue Marceau, 75008 Paris.

Date du premier mandat : 12 septembre 2007.

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Monsieur Bernard BRUNEAU, 66 boulevard Faidherbe, 59400 CAMBRAI

Date du premier mandat : 12 décembre 2003

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

### **1•4 Responsables de l'information**

Monsieur François CAFFEAU et Monsieur Béla ZIRMI, Pier Import Europe, 138 allée des Erables, 93420 VILLEPINTE

Tél. : 01 49 89 64 00 - Fax : 01 49 89 64 50

## **Renseignements de caractère général**

### **2•1 Renseignements concernant la Société**

- **Dénomination** : Pier Import Europe.
  
- **Siège social** : 138 allée des Erables – 93420 VILLEPINTE
  
- **Date de constitution de la Société** : 24 mars 1970.
  
- **Date de mise à jour des statuts** : 18 décembre 2007.
  
- **Forme juridique** : Société Anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par la loi du 24 juillet 1966.(article 1 des statuts).
  
- **Durée** : la Société a été constituée pour une durée de 99 ans qui expirera le 23 mars 2069, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation. (article 5 des statuts).
  
- **Registre du Commerce** : la Société est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro B 702 013 921. Code activité : 4759B. Les statuts, les comptes, les rapports et les procès-verbaux d'assemblées générales peuvent être consultés au siège social.
  
- **Objet social** : la Société a pour objet : (article 2 des statuts)
  - la fabrication, l'achat et la vente de tous mobiliers et articles d'ameublement et de décoration et, plus généralement, la commercialisation de tous biens, ou toutes prestations de services liés à l'équipement ou à l'aménagement de la maison.
  - toute prise de participation et placement de capitaux, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport, d'achat, de souscription d'actions, parts sociales ou autres droits sociaux, de commandites, de création de société, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou autrement, quelle que soit l'activité exercée, et, d'une façon générale,
  - toutes opérations tendant à l'acquisition, la gestion et l'exploitation de tout fonds de commerce et biens immobiliers visant la réalisation de cet objet,
  - ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières pouvant se rattacher directement et indirectement à l'objet social, susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
  
- **Exercice social** (article 32 des statuts)

Chaque exercice social a une durée de 12 mois qui commence le 1<sup>er</sup> janvier pour finir le 31 décembre.

L'Assemblée Générale du 20 décembre 2002 a décidé dans sa 14<sup>ème</sup> résolution de modifier la date de clôture de l'exercice social qui était fixée au 28 février pour la fixer au 31 décembre de chaque année.
  
- **Répartition statutaire des bénéfices** (article 34 des statuts)

Le bénéfice est défini par la loi.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Après approbation des comptes et constatation du bénéfice distribuable, l'assemblée détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividende.

L'Assemblée peut décider, outre la répartition du bénéfice distribuable, la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable.

Le paiement des dividendes se prescrit conformément à la loi.

#### • **Assemblées générales**

Participations (article 26 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales, personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité et également de la propriété de ses titres dans les formes et délais mentionnés dans les avis de convocation, sans toutefois que ce délai puisse excéder cinq jours avant la réunion de l'assemblée.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les personnes morales actionnaires sont représentées par leurs représentants légaux ou par toute personne valablement déléguée à cet effet, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Tout actionnaire a le droit de voter par correspondance selon les modalités définies par la loi.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix que lui donnent droit les actions qu'il possède ou représente, sans limitation.

Toute action nominative entièrement libérée, inscrite au nom d'un même titulaire depuis 2 ans, confère un droit de vote double au profit dudit titulaire.

Seuils statutaires (article 14 des statuts)

Tout actionnaire venant à détenir 2,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société, ou tout multiple de ce pourcentage, doit en informer la Société. L'information doit être communiquée à la Société dans un délai de quinze jours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social.

A défaut d'avoir été déclarés dans les conditions ci-dessus, les actions ou les droits de vote excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privés du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires, si le défaut a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital en font la demande.

L'obligation de déclaration s'applique également lors du franchissement de chaque seuil de 2,5% dans le sens inverse en cas de cession.

#### • **Intervention de la Société sur ses propres actions**

Au 31 décembre 2008, la Société ne détient aucune action Pier Import Europe.

#### • **Titres au porteur identifiables**

Conformément à l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966, la Société peut recourir à tout moment auprès de la SICOVAM à la procédure des titres au porteur identifiables.

#### • **Contestations** (article 39 des statuts)

Toutes contestations qui pourraient s'élever pendant la durée de la Société ou de sa liquidation, soit entre les actionnaires, les administrateurs et la Société, soit entre les actionnaires eux-mêmes, relativement aux affaires sociales, seront jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents.

## **2•2 Capital social**

Le capital social s'élève à 11.327.077,69 euros, divisé en 4.552.064 actions, la mention de la valeur nominale ayant été supprimée des statuts.

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Par délibération du conseil d'administration du 18 décembre 2007, agissant sur délégation des assemblées générales mixtes des actionnaires des 30 juin 2006 et 12 septembre 2007, il a été décidé de réduire le capital de 43.931.908 euros à 11.327.077,69 euros par voie d'annulation de 250.843 actions et par voie d'apurement du compte de report à nouveau débiteur à hauteur de 34.996.298 euros et réduction du pair unitaire de 9,146941255 euros à 2,488338916 euros.

Titres de créances : néant.

Titres donnant accès au capital : néant.

Pactes d'actionnaires : néant.

Actions nanties : Néant

Plans de stock-options :

- L'Assemblée Générale Mixte du 31 août 1998 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir en application des articles 208.1 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, un maximum de 150.000 options de souscription d'actions de la société au bénéfice des salariés et membres de la direction.

Le Conseil d'Administration lors de ses délibérations du 29 septembre 1998 a arrêté les conditions de règlement du plan de souscription d'actions et attribué 58.000 options portant sur un total de 58.000 actions de 9,15 euros (60 F) nominal et concernant 5 bénéficiaires dont 1 est encore actuellement présent dans la Société.

Le prix de souscription a été fixé à 9,15 euros (60 F). Les options ne pourront être exercées par les bénéficiaires qu'à compter du jour suivant le 5ème anniversaire de leur attribution, soit le 30 septembre 2003 et au plus tard le jour du 10ème anniversaire de cette attribution, soit le 29 septembre 2008.

Le Conseil d'Administration lors de ses délibérations du 6 décembre 1999 a attribué 2.000 options portant sur un total de 2.000 actions de 9,15 euros (60 F) nominal et concernant un bénéficiaire. Le prix de souscription a été fixé à 9,15 euros (60 F). Les options ne pouvant être exercées par le bénéficiaire qu'à compter du jour suivant le 5ème anniversaire de leur attribution, soit le 7 décembre 2004 et au plus tard le jour du 10ème anniversaire de cette attribution, soit le 6 décembre 2009.

Par délibération du conseil d'administration du 18 décembre 2007 et après renonciation irrévocable des bénéficiaires en date du 14 décembre 2007, il a été décidé d'annuler les options de souscriptions consenties par le conseil d'administration en date du 29 septembre 1998 et du 6 décembre 1999.

- L'Assemblée Générale Mixte du 31 août 2001 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des dirigeants sociaux et salariés - ou de certains d'entre-eux de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés, dans les conditions visées à l'article L225-179 du Code de Commerce, des options donnant droit à l'achat d'actions provenant de rachats préalables par la société, conformément aux dispositions des articles .225-177 et suivants du Code de Commerce.

Le montant total des options d'achats attribuées ne pouvant dépasser 480.290 actions (ou 10 % du capital) de la société à la date d'attribution et les options ayant une durée comprise entre 4 et 10 ans.

Cette autorisation n'a pas été utilisée par le Conseil d'Administration à ce jour et en conséquence aucune option d'achat n'a été attribuée.

Evolution du capital : le capital est ramené à 11.327.077,69 euros après décision du conseil d'administration du 18 décembre 2007.

### **Evolution du capital social au cours des 5 derniers exercices :**

L'Assemblée Générale du 20 décembre 2002 dans sa 13<sup>ème</sup> résolution a décidé d'ajuster le capital qui s'élevait à 43.931.907,12 euros à 43.931.908 euros, par prélèvement d'une somme de 0,88 euros sur le poste « autres réserves » et de supprimer des statuts la mention de valeur nominale des actions.

Par délibération du conseil d'administration du 18 décembre 2007, agissant sur délégation des assemblées générales mixtes des actionnaires des 30 juin 2006 et 12 septembre 2007, il a été décidé de réduire le capital de 43.931.908 euros à 11.327.077,69 euros par voie d'annulation de 250.843 actions et par voie d'apurement du compte de report à nouveau débiteur à hauteur de 34.996.298 euros et réduction du pair unitaire de 9,146941255 euros à 2,488338916 euros.

## Répartition du capital au 31 décembre 2008

	Nbre d'actions	%	Droits de vote	%
S.A.S FORFINANCE	1 688 154	37,09	2 294 001	32,80
S.A.S F.F.D.(1)	2 035 770	44,72	3 869 028	55,31
<hr/>				
S.A.S FORFINANCE directement et indirectement	3 723 924	81,81	6 163 029	88,11
Public	828 140	18,19	832 040	11,89
	<b>4 552 064</b>	<b>100</b>	<b>6 995 069</b>	<b>100</b>

(1) Société détenue à 100 % par FORFINANCE

La répartition du capital et droits de vote n'a pas subi de modifications depuis le 31/12/2004.

### 2•3 Dividendes

Il n'a pas été distribué de dividendes au cours des cinq derniers exercices.

### 2•4 Evolution boursière

Les actions de Pier Import Europe sont cotées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

Code ISIN FR 000050643.

L'évolution depuis 12 mois du cours de l'action PIER IMPORT EUROPE est retracée dans le tableau suivant :

Date	Dernier Cours	Cours Moyen (Ouverture)	Cours Moyen (Clôture)	Nombre de titres échangés	Capitaux en milliers d'euros	Nbre de séances de cotation
Mars 2008	2,75	2,92	2,89	1 942	5,49	6
Avril 2008	2,41	2,73	2,73	6 111	15,01	9
Mai 2008	2,79	2,80	2,80	980	2,76	7
Juin 2008	2,25	2,69	2,67	3 154	8,15	7
Juillet 2008	1,60	1,36	1,33	9 751	10,64	13
Aout 2008	2,32	1,91	1,92	4 676	9,10	15
Septembre 2008	2,32	2,04	2,07	2 450	4,87	10
Octobre 2008	2,30	2,14	2,14	1 025	2,25	7
Novembre 2008	2,24	2,24	2,24	195	0,44	1
Décembre 2008	2,32	2,27	2,32	401	0,93	2
Janvier 2009	2,33	2,16	2,18	1 476	3,21	6
Février 2009	2,30	2,12	2,12	1 311	2,63	7

### 2•5 Evolution de la répartition du capital

#### 2•5•1 Mouvements sur actions propres intervenus au cours des 3 derniers exercices

Exercices	Nbre titres Début exercice	Acquisitions	Cessions Annulation	Nbre titres fin exercice
2006	250 843	-	-	250 843
2007	250 843	-	250 843	0
2008	0	0	0	0

#### 2•5•2 Pactes d'actionnaires

Il n'existe pas de pactes d'actionnaires portés à la connaissance de la Société.

### 3•1 Présentation de la Société

#### 3•1•1 Historique de la Société

La Société Pier Import, créée dans les années soixante dix, est l'émanation directe de Pier 1 Imports, réseau américain de magasins spécialisés dans l'ameublement. Très rapidement le succès est au rendez-vous avec le concept d'ameublement exotique et près de 50 magasins sont exploités dans toute la France. En 1995, la Société devient Pier Import Europe après la fusion absorption entre les sociétés Darnal Expansion et Pier Import.

En 1997, Bernard et Didier Touret prennent la direction du Groupe. C'est la marque pour Pier Import d'un repositionnement vers le marché du discount non alimentaire.

Cette stratégie gagnante dans un premier temps s'essouffle rapidement du fait notamment de la notoriété de l'enseigne Pier Import et de l'environnement fortement concurrentiel du marché.

En 2002, prise de contrôle de PIER IMPORT EUROPE par FORFINANCE.

En date du 29 juillet 2002, la société FORFINANCE (Holding du Groupe FORNORD/LA FOIR'FOUILLE) a pris une participation minoritaire dans la société FONCIERE ET FINANCIERE DE DISTRIBUTION (F.F.D.), le holding qui contrôle 42,38% du capital de PIER IMPORT EUROPE.

Messieurs Bernard et Didier TOURET, qui contrôlaient F.F.D. et qui détenaient chacun 6,31% du capital de PIER IMPORT EUROPE ont en outre convenu avec FORFINANCE que, sous réserve de certaines conditions, 100% du capital de F.F.D. et les 12,62% du capital de PIER IMPORT EUROPE détenus par eux pourraient être cédés sur une base de valorisation de 4 euros par titre PIER IMPORT EUROPE. Ces conditions qui devaient être levées au plus tard le 31 octobre 2002, portaient notamment sur la réalisation d'audits, le financement et l'obtention des accords requis des autorités de contrôle en matière de concurrence.

Toutes les conditions ayant été levées le 29 octobre 2002, une procédure d'offre publique ou de garantie de cours a été engagée afin de permettre à tous les actionnaires minoritaires de PIER IMPORT EUROPE de vendre leurs titres sur des bases identiques à celles des actionnaires majoritaires. Cette offre a été clôturée le 7 janvier 2003.

- 1970 : Création de la société Pier Import à partir d'un concept américain de magasins spécialisés dans l'ameublement. Rapidement, le succès est au rendez-vous et près de 50 magasins sont exploités dans toute la France.
- 1987 : Introduction en Bourse d'une partie du capital de Pier Import.
- 1991 : La société Darnal Expansion prend le contrôle de Pier Import.
- 1995 : La société devient Pier Import Europe après la fusion absorption entre les sociétés Darnal Expansion et Pier Import.
- 1997 : Messieurs Bernard et Didier TOURET concentrent les titres auparavant détenus par plusieurs membres de leur famille.
  - Redéfinition de la stratégie commerciale fondée sur une nouvelle approche de la distribution et qui repose notamment sur un nombre réduit de références et une adaptation des magasins aux nouveaux modes de distribution.
- 2002 : Prise de contrôle de Pier Import Europe par FOR FINANCE, holding du groupe FORNORD/LA FOIR'FOUILLE.
- 2003 : Finalisation de l'acquisition de Pier Import Europe.
- 2004/
- 2006 : Application d'une nouvelle stratégie produit et distribution
  - Cession de points de ventes,
  - Restructuration des activités logistiques qui deviennent des charges variables adaptées au redimensionnement du réseau,
  - Travail de réorganisation de l'offre « produits ».
- 2007/
- 2008 : Développement de deux nouveaux vecteurs de distribution :
  - Site Internet
  - Vente en gros



## **PROFIL**

Pier Import Europe distribue en France et en Europe des produits destinés à l'équipement de la maison.

Accessoires de cuisines et de salle de bains, mobilier, arts de la table, objets de décoration, cadeaux et jouets constituent l'assortiment de produits que l'on retrouve systématiquement dans les 57 magasins du réseau, en propre. Ces points de vente sont situés historiquement en centre ville et dans les galeries marchandes. Ils sont aujourd'hui de plus en plus fréquemment transférés dans les Zones d'Activités Commerciales, bénéficiant ainsi d'une surface de vente plus étendue et d'une meilleure adaptation à ce nouvel assortiment.

Pier Import s'est doté d'outils de gestion très performants afin de répondre plus finement à la demande des clients et d'assurer un suivi plus rigoureux des ventes au quotidien. Pier Import a également renforcé ses moyens logistiques permettant à terme de réaliser des économies substantielles.

Deux nouveaux vecteurs de distribution ont été mis en place en 2007 et poursuivis en 2008.

L'un au travers du site Internet de l'enseigne qui a été intégralement refondu, et l'autre au travers de la création d'une activité de grossiste ayant pour cible les détaillants.

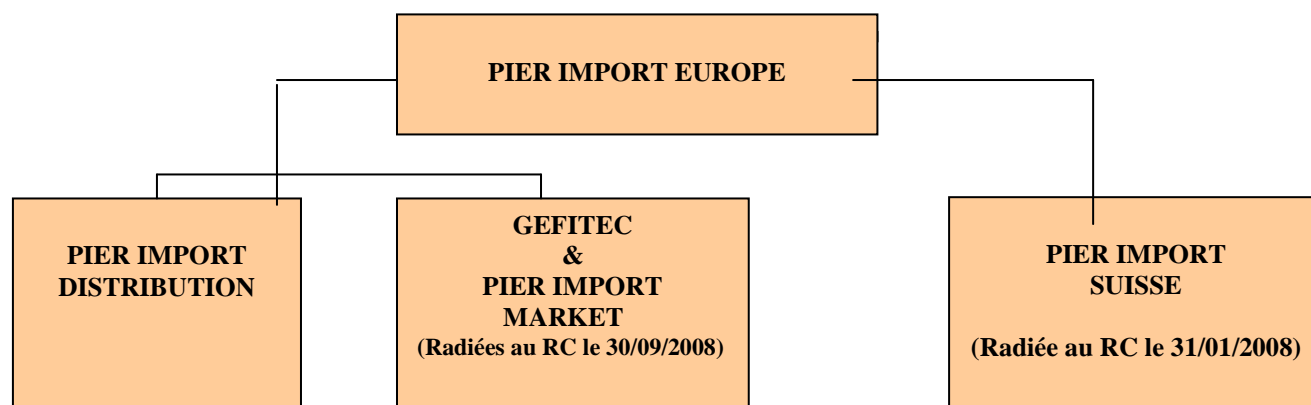
### 3.1.2 Organigramme et filiales

- L'organigramme fonctionnel du Groupe est le suivant :

Effectifs équivalent Temps complet	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Direction générale	1	1	1
Acheteurs et administration des achats (1)	-	-	1
Marketing et merchandising	1	2	2
Direction commerciale et direction du réseau	1	-	-
Encadrement commercial régional	4	3	3
Réseau commercial (personnel magasins)	387	357	315
Activité ventes en gros	-	-	1
Services comptables	6	6	5
Contrôle de gestion et inspection	2	2	2
Trésorerie	2	2	2
Informatique	1	2	2
Gestion sociale	4	3	3
Services généraux	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>410</b>	<b>379</b>	<b>338</b>

- L'activité de Pier Import Europe s'exerce aux travers de filiales fonctionnelles, qui identifient des phases spécifiques du cycle d'exploitation et de 1 filiale opérationnelle à l'étranger qui a été radiée définitivement au registre du commerce de Genève le 31 janvier 2008.

L'ensemble de l'actif économique tant incorporel que corporel est détenu par l'entité Pier Import Europe qui seule réalise le chiffre d'affaires. Les filiales fonctionnelles refacturent l'intégralité des charges engagées à la Société mère.



#### Filiales fonctionnelles

- EURL PIER IMPORT DISTRIBUTION (détenue à 100 %). Cette société recrute, forme et délègue le personnel employé dans le cadre de l'animation du réseau commercial.
- GIE GEFITEC & GIE PIER IMPORT MARKET Ces groupements à objet civil, constitués entre les sociétés du groupe recouvrent les fonctions communes dans les domaines du développement, de la gestion, de l'informatique et du marketing. Le GIE PIER IMPORT MARKET et GEFITEC n'exerce plus d'activité et n'emploie plus de personnel depuis le 22 juin 2004.

Le GIE PIER IMPORT MARKET a été radié définitivement au Registre du Commerce le 30/09/2008 et le GIE GEFITEC le 30/11/2008.

#### **Filiale opérationnelle à l'étranger**

- SA PIER IMPORT SUISSE (détenue à 100 %).  
Cette société exploitait 6 magasins en Suisse qui ont été fermés entre décembre 2004 et février 2005.  
Cette filiale a été radiée définitivement au registre du commerce de Genève le 31 janvier 2008.

#### **Filiale opérationnelle en France**

- SARL FUTUR VISION (détenue à 51,20 %).  
Cette société a été créée en juin 2006 et exploite un magasin sis au 264 rue du Faubourg Saint Honoré à Paris 8<sup>ème</sup>.  
Ce point de vente a cessé son activité le 30 septembre 2007.

### **3•1•3 Marchés et produits**

#### **3.1.3.1 Le concept Pier Import**

Le marché de l'équipement de la maison évolue avec le comportement des consommateurs : d'un achat impulsif, ces derniers s'orientent désormais vers l'achat réfléchi et rationnel, où prime le rapport qualité/prix. Pour répondre à ces nouvelles attentes du public, Pier Import Europe, sans renoncer à son image légendaire, travaille sur des gammes de produits cohérentes correspondant aux diverses fonctions de la décoration et de l'équipement de la maison.

#### **Répartition de l'offre produit Pier Import Europe**

<b>2008</b>		<b>2007</b>	
<b>Meubles</b>	<b>27,5%</b>	<b>Meubles</b>	<b>27,6%</b>
<b>Arts de la table</b>	<b>11,2%</b>	<b>Arts de la table</b>	<b>12,8%</b>
<b>Articles décoration de la maison</b>	<b>15,9%</b>	<b>Articles décoration de la maison</b>	<b>16,1%</b>
<b>Cadeaux</b>	<b>14,0%</b>	<b>Cadeaux</b>	<b>13,0%</b>
<b>Textile</b>	<b>11,7%</b>	<b>Cuisine</b>	<b>11,2%</b>
<b>Salle de bains</b>	<b>2,5%</b>	<b>Salle de bains</b>	<b>2,6%</b>
<b>Luminaires</b>	<b>2,0%</b>	<b>Luminaires</b>	<b>2,3%</b>
<b>Senteurs</b>	<b>5,4%</b>	<b>Senteurs</b>	<b>5,4%</b>
<b>Extérieur</b>	<b>9,8%</b>	<b>Extérieur</b>	<b>9,0%</b>

L'offre de produits purement utilitaires avait répondu aux attentes des consommateurs. Ceux-ci semblent aujourd'hui évoluer du fait d'une inadéquation de l'enseigne avec cette offre produits. Pour suivre cette évolution de la demande client, confirmée par les résultats de l'enquête consommateurs réalisée, l'offre Pier Import évolue elle aussi, se recentrant sur des produits correspondant mieux à l'image de l'enseigne. Ce recentrage sur un nombre réduit de références s'accompagne de la création, au sein de chaque ligne, d'une échelle de prix et de valeurs.

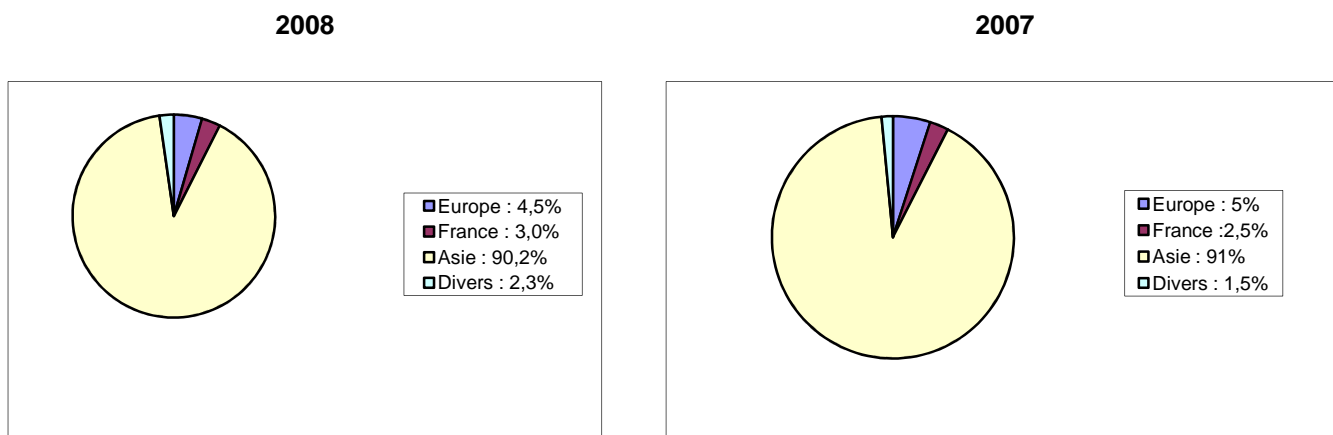
#### **3.1.3.2 Le marché**

Le marché de la décoration intérieure évolue positivement sur les dernières années et les Français y sont de plus en plus sensibles.

L'offre produits de Pier Import permet à chaque consommateur de trouver sa propre source d'inspiration afin de personnaliser son intérieur. Grâce à des produits originaux, adaptés aux divers modes de vie et qui restent à des prix accessibles, chacun peut changer d'ambiance de décoration aisément. Le mélange de style a de plus en plus d'adeptes. Une large majorité de Français (plus de 60%) recherchent des objets de décoration faciles et qui font rêver. Le concept Pier Import est une réponse à ces nouvelles tendances de consommation.

### 3.1.3.3 Politique d'achat

Pier Import a négocié directement avec les compagnies maritimes des engagements bilatéraux qui lui offrent une garantie d'espace, la certitude d'embarquer ses marchandises au moment souhaité et des prix garantis pour une période d'un an.



### 3.1.3.4 L'organisation logistique et informatique

Pier Import s'est doté d'une logistique amont et d'un outil informatique particulièrement performant qui repose essentiellement sur :

- des outils de gestion particulièrement performants,
- une organisation logistique efficace en Asie.

#### a) des outils de gestion particulièrement performants

Pier Import dispose d'un outil informatique efficace, homogène et interactif que ce soit dans tous ses magasins, au niveau du siège et en entrepôt. Ce dispositif informatique, qui repose sur un progiciel de gestion intégrée, permet un réassort affiné et donne une image instantanée de la demande client.

#### b) une organisation logistique efficace en Asie

L'Asie représentant 90,20 % de ses achats, Pier Import a mis en place un contrôle qualité des produits qui doivent être expédiés en France. En outre, des négociations avec les compagnies maritimes et les transporteurs ont permis à Pier Import de bénéficier de prix de transport compétitifs et de garanties d'espace.

### 3.1.3.5 L'actif économique

Pier Import Europe détient un réseau de magasins déployé sur l'ensemble du territoire français réparti en centre ville, en centres commerciaux et en ZAC (Zones d'activités commerciales).

Au 31 décembre 2008, la répartition du réseau France s'analyse comme suit :

- Centres-villes	11
- Centres commerciaux	11
- Zones d'activités commerciales	35
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>

Pier Import exploite des grandes surfaces dans les principaux centres commerciaux et les meilleures rues commerçantes des grandes villes de France ce qui constitue une des richesses de l'actif économique de la Société.

### 3.2 Politique d'investissement

#### 3•2•1

Historiquement, Pier Import a installé ses magasins dans les centres villes et dans les galeries marchandes des centres commerciaux avec des surfaces moyennes proches de 600 m2.

#### Evolution du nombre de magasins

	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Ouvertures</b>	-	-	-	-	-
<b>Fermetures</b>	23	25	20	10	1
<b>Parc de magasins</b>	113	88	68	58	57

#### Montant des investissements

En millions d'euros	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Investissements</b>	3	2.8	0.6	0.6	0.5

#### 3•2•2 Location auprès des tiers

La Société possède 1 magasin en propriété à Rouen Barentin. Les autres magasins sont pris en location par un contrat de bail commercial et sont tous exploités sous l'enseigne Pier Import, marque déposée.

### 3.3 Commentaires sur l'exercice clos au 31 décembre 2008

#### 3.3.1. Chiffres clefs (en millions d'euros)

#### Evolution des résultats consolidés

En millions d'Euros	2006	2007	2008
Résultat opérationnel	(3.5)	(2.9)	(9.7)
Résultat net	(3.0)	(2.1)	(9.3)

#### Structure financière consolidée Pier Import Europe

En millions d'Euros	2006	2007	2008
Fonds propres	8.5	6.4	(2.9)
Dettes financières nettes	14.7	13.4	15.2
Total bilan	48.9	40.3	35.7

### **3.3.2. Activité et résultats**

Sur l'année 2008, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 41,0 millions d'euros pour 47,8 millions d'euros pour l'exercice précédent. A périmètre constant, le chiffre d'affaires est en recul de 10% sur l'exercice.

La marge brute à fin 2008 est de 55 % contre 54 % à fin 2007.

Le déficit opérationnel s'établit à 9,7 millions d'euros à comparer à un déficit de 2,9 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cet écart s'explique essentiellement par la baisse du chiffre d'affaires.

Le déficit net part du Groupe PIER IMPORT s'élève à 9,3 millions d'euros contre 2,1 millions pour l'exercice 2007.

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

Proposition d'affectation du résultat 2008 : affectation au poste report à nouveau

Dépenses somptuaires : néant

### **3.3.3. Financement et structure bilancielle**

La capacité d'autofinancement consolidée s'établit à -7,8 millions d'euros. Le fonds de roulement net global a diminué de 6,4 millions d'euros et le besoin en fonds de roulement a diminué de 5,0 millions d'euros.

Le montant de l'endettement net financier du Groupe s'élève à 15,2 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 13,4 millions d'euros pour l'exercice 2007.

### **3.3.4. Faits exceptionnels et litiges**

Un litige oppose la société à un commissionnaire pour un montant de 706 K euros entièrement provisionné au 31/12/2008.

### **3.3.5. Facteurs de risques**

• Risques liés au taux de change EURO/DOLLAR :

Les risques sont couverts soit sur les marchés à terme, soit sur les marchés optionnels.

• Variation du prix des marchandises :

Compte tenu du panier moyen relativement faible, le prix de vente bénéficie d'une élasticité permettant de compenser les variations éventuelles du prix de revient des marchandises.

• Dépendance des fournisseurs :

Aucune, compte tenu de la multiplicité des sources d'approvisionnement.

• Assurances :

La couverture des risques encourus par la société est assurée au travers de trois polices :

- un contrat Tous Risques Sauf pour les risques industriels et les pertes d'exploitation éventuelles,
- un contrat Transport visant l'ensemble des marchandises en mouvement,
- un contrat Responsabilité civile.

Ces contrats sont assortis d'une franchise maximum de 7.622 euros en ce qui concerne les dommages aux biens et de 15.245 euros en matière de perte d'exploitation. Ces franchises s'appliquent par sinistre.

La limite contractuelle de garantie représentant l'engagement maximum de la Compagnie par sinistre, tous dommages directs et indirects confondus est fixée à :

- 22.867.353 euros pour chaque dépôt
- 3.811.225 euros pour chacune des autres situations

Toutefois, ces limitations sont ramenées à 2.286.735 euros pour chaque sinistre mettant en jeu la garantie « Autres périls ».

### **3.3.6. Information en matière de politique environnementale**

La Société n'exploite pas d'installations susceptibles de provoquer des risques de pollutions des sols.

Les conséquences de l'activité de PIER IMPORT EUROPE sur l'environnement sont limitées. Elles concernent principalement : la consommation d'énergie, la production et l'élimination des déchets et l'intégration paysagère.

La sécurité fait partie intégrante du programme de formation des salariés.

### 3.3.7. Dirigeants

- Montant des rémunérations totales allouées, au titre de l'exercice, à chaque mandataire social :

	Rémunération Brute	Avantages en nature	Indemnité exceptionnelle
Philippe CHAUMET Directeur Général (démissionnaire en août 2008)	87.968 euros	541 euros	325.238 euros
Sonia BEN BEHE Président Directeur Général	36.000 euros	0	0
	123.968 euros	541 euros	325.238 euros

- Liste des conventions :

#### 1) Conventions réglementées article L225-38 du Code du Commerce :

- conventions conclues antérieurement et qui se sont poursuivies sur l'exercice :

Convention avec la S.A.S. FORFINANCE présidée par Monsieur Alain BEN BEHE : convention de prestations de services autorisée par le Conseil d'Administration du 27 mars 2003 pour un montant de 80.000 euros hors taxes au titre des prestations d'animation de contrôle et de direction. Cette prestation n'a pas été facturée en 2008.

Convention avec la SARL FORSERVICES dont le Gérant est Monsieur Alain BEN BEHE : convention d'assistance autorisée par le Conseil d'Administration du 6 septembre 2003 moyennant une redevance mensuelle hors taxes égale au coût de revient des moyens mis en œuvre par la SARL FORSERVICES majoré d'un forfait de 5% pour frais de gestion. Au titre de l'exercice 2008, les prestations s'élèvent à 119.301 euros hors taxes (prestations de 116.237 euros et remboursement de frais de 3.064 euros).

Conventions avec la SCI TOURVILLE administrée par Messieurs Alain BEN BEHE et Claude BEN BEHE, co-gérants :

Convention de cession d'un bâtiment sis à Tourville La Rivière autorisée par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2004 pour 880.000 euros et prise à bail dudit local par la S.A. PIER IMPORT EUROPE. Loyer acquitté jusqu'en octobre 2008 : 114.957 euros ; taxe foncière acquittée en 2008 : 11.608 euros. A partir de novembre 2008, ce magasin n'est plus exploité par la SCI TOURVILLE.

Convention avec la SCI IMMO BORDEAUX LE LAC administrée par Monsieur Alain BEN BEHE, Gérant. Convention de location d'un local à édifier sur la commune de Bordeaux, zone d'activité Alinéor d'Aquitaine, d'une surface autorisée de vente de 800 m2 moyennant un loyer annuel de 99.600 euros hors taxes et hors charges. Au titre de l'exercice 2008, les montants hors taxes payés s'élèvent à 119.973 euros (loyer : 102.811 euros ; taxe foncière : 8.204 euros ; assurance : 5.168 euros ; autres frais : 3.790 euros).

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 octobre 2006.

- Conventions conclues au cours de l'exercice :  
Néant

#### 2) Conventions conclues à des conditions normales :

Convention conclue à des conditions normales avec la S.A.S FORFINANCE présidée par Monsieur Alain BEN BEHE : convention d'avances de trésorerie en compte courant consenties par la S.A.S. FORFINANCE à la S.A. PIER IMPORT EUROPE. Le montant de la créance détenue par la S.A.S. FORFINANCE sur la S.A. PIER IMPORT EUROPE au 31 décembre 2008 s'élève à 13.335.043 euros. Les intérêts comptabilisés sur l'exercice 2008 calculés au taux de 6,21% s'établissent à 782.073 euros.



### **3.3.8. Redressement fiscal**

La Société PIER IMPORT DISTRIBUTION, filiale à 100 % de la S.A. PIER IMPORT EUROPE a fait l'objet d'une notification de redressement au titre des années 1999 et 2000 quant à la cotisation minimale sur la valeur ajoutée au titre de la taxe professionnelle.

Une nouvelle notification a été délivrée par l'administration fiscale portant sur les années 2004, 2005 et 2006. Les redressements envisagés sont conformes aux provisions inscrites au bilan.

Ces redressements provisionnés dans les comptes de la Société font l'objet d'une contestation par la Société par voie contentieuse.

### **3.4 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.**

---

En application de l'article L.225-37 du Code de Commerce modifié par l'article 117 de la Loi de Sécurité Financière du 1<sup>er</sup> août 2003, il vous est rendu compte ci-après des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

#### **I - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration résultent des dispositions légales et des statuts de PIER IMPORT EUROPE.

#### **1 - REGLES SPECIFIQUES DE FONCTIONNEMENT ET D'ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Le Conseil d'Administration est composé de quatre membres :

Mademoiselle Sonia BEN BEHE, Présidente  
Monsieur Alain BEN BEHE, Administrateur  
Monsieur Claude BEN BEHE, Administrateur  
Madame Julia BEN BEHE, Administrateur

- Le fonctionnement du Conseil

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Les Commissaires aux Comptes sont toujours invités à participer aux réunions du Conseil d'Administration arrêtant les comptes sociaux et y assistent. Concernant les autres réunions, ils étaient jusqu'à présent convoqués selon la nature des questions abordées et y assistent selon leurs disponibilités.

Le quorum et la majorité requise sont édictés conformément aux règles du Code de Commerce.

Pendant l'année 2008, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois sur les points suivants :

- Pour l'arrêté des comptes sociaux 2007 et convocation de l'Assemblée Générale Annuelle (1 fois),
- Afin d'examiner le tableau d'activité et de résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2008 (1 fois),
- Pour démission du Directeur Général Délégué (1 fois),

#### **2 - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

##### A / Code de gouvernement d'entreprise

Notre société n'a pas souhaité se référer au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP – MEDEF de décembre 2008, ce pour des raisons développées ci-après. Cependant, elle a souhaité tenir compte de certaines de ses recommandations en les adaptant au caractère spécifique de la société.

*En matière d'indépendance des membres du conseil :*

La société Pier Import Europe est contrôlée en matière capitalistique par la société FORFINANCE dont le président est également administrateur de la société Pier Import Europe : Monsieur Alain BEN BEHE. Compte tenu du caractère familial de cette société, il n'a pas été jugé nécessaire de procéder à la nomination d'administrateurs indépendants.

*En matière de durée des mandats des membres du conseil :*

Pour des raisons historiques, la durée des mandats des membres du conseil est statutairement fixée au maximum légal, soit 6 années et non 4, comme le recommande le code de référence. Il n'a pas été jugé utile de proposer à l'assemblée une modification statutaire à cet égard.

*En matière de comité d'audit :*

Compte-tenu de sa composition qui est rappelée ci-avant, notre conseil remplit les fonctions de Comité d'audit.

Une telle institution n'apporterait en effet rien de significatif à notre société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

*En matière de comité des nominations et des rémunérations :*

Comme cela a été précisé ci-avant, aucun administrateur ne perçoit de rémunération de quelque nature que ce soit, directe et/ou indirecte, à l'exception des salaires et indemnités versés aux administrateurs salariés dont le montant global annuel a été rappelé en page 15 du rapport de gestion. Aucun montant lié aux jetons de présence n'a été versé en 2008.

En conséquence, il serait inopérant de créer un comité des nominations et des rémunérations.

B / Rôle et compétences du Conseil d'Administration

- a) Le Conseil examine les grandes orientations stratégiques, économiques et financières de l'activité du groupe Pier Import Europe,
- b) Il est informé régulièrement de la situation de trésorerie et de l'endettement de Pier Import Europe,
- c) Il est appelé à délibérer préalablement sur les opérations importantes, notamment d'acquisitions, de cessions ou de restructurations, susceptibles d'affecter significativement le résultat du groupe,
- d) Il se saisit de toutes questions intéressant la bonne marche de la Société qui lui paraissent devoir être évoquées.

C / Composition et compétences du Comité de Direction

Il est composé de quatre membres :

- . Mademoiselle Sonia BEN BEHE, Présidente
- . Monsieur François CAFFEAU, Directeur du contrôle de gestion
- . Monsieur Béla ZIRMI, Directeur comptable
- . Monsieur Gérard DEMARET, Gérant de Pier Import Distribution

Le Comité de Direction se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il fait appliquer et contrôle la réalisation des décisions élaborées par le Conseil d'Administration et parallèlement résout les difficultés ponctuelles mises à l'ordre du jour.

Le Comité rend compte périodiquement au Conseil d'Administration de ces travaux (analyses, études, réflexions, conclusions).

D / Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

Aucun des mandataires sociaux ne perçoit d'autre rémunération directe et/ou indirecte autre que celle relative aux salaires et indemnités versés aux administrateurs salariés (Cf. page 15 du rapport de gestion). Aucun montant lié aux jetons de présence n'a été versé en 2008.

E / Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales figurent à l'article 26 des statuts. »

## II - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

### 1 – Organisation générale du contrôle interne

#### a) *Processus de contrôle interne*

Le processus de contrôle interne consiste à mettre en place et à adapter en permanence des systèmes de managements appropriés, ayant pour but de conférer aux administrateurs et aux dirigeants une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les réglementations légales ou internes sont respectées et que les principaux processus de l'entreprise fonctionnent efficacement et de manière efficiente. L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et de maîtriser les risques d'erreur ou de fraudes.

#### b) *Environnement de contrôle interne*

L'environnement de contrôle interne du Groupe s'appuie sur les documents internes du Groupe que sont les principes d'action, les principes d'organisation et de conduite des affaires qui s'imposent à l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Les principes d'action du Groupe réaffirment les engagements du Groupe vis-à-vis des clients, des collaborateurs, des collectivités et des actionnaires.

Les principes d'organisation couvrent les sujets suivants : les responsabilités des différents niveaux de l'organisation, les différents éléments du cycle de management et les principes clés pour l'amélioration de la performance.

Les principes de conduite des affaires définissent les règles à respecter dans les domaines suivants : respect de la loi et de la réglementation, respect de la personne et de l'environnement, protection des actifs du Groupe, transparence financière, importance du contrôle interne, mise en œuvre des règles de conduite et manquements.

#### c) *Démarches d'analyse des risques mises en œuvre dans le Groupe*

Le processus de contrôle interne s'appuie sur une démarche d'analyse des risques menés par le Comité de Direction.

De plus, dans le cadre de la Loi de Sécurité Financière, une analyse de risque formalisée a été menée, visant à :

- identifier les processus ayant une incidence sur l'information financière,
- recenser les risques associés à ces processus et relatifs à la fiabilité de l'information financière, à la protection des actifs et à la détection et prévention de la fraude,
- définir des contrôles clés permettant de couvrir ces risques.

#### d) *Activités de contrôle et pilotage du contrôle interne dans le Groupe*

Des activités de contrôle interne s'exercent à tous les niveaux du Groupe. Les principaux acteurs en charge du pilotage de ces activités sont présentés ci-après :

#### **Le Conseil d'administration et le Comité de direction**

Ils veillent à la mise en œuvre de la politique de contrôle interne du Groupe.

#### **Les responsables fonctionnels du Groupe**

Pour les processus clés, des « responsables fonctionnels », comprenant en particulier la Direction Générale, ont été désignés afin de :

- documenter leurs processus et vérifier la mise en œuvre effective des standards de contrôle interne pour ces processus
- définir et mettre à jour les référentiels de contrôles internes pour les unités opérationnelles.

## **Les unités opérationnelles**

Les responsables de zone sont chargés de l'animation du contrôle interne dans les magasins et leur rôle consiste à accompagner la mise en œuvre des standards de contrôle interne du Groupe.

## **Le contrôle de gestion**

Sa mission consiste à mesurer la performance économique des différentes activités du Groupe et assure en cours d'année les prévisions et le reporting. Ceux-ci reposent sur les principes suivants :

- la remontée d'informations fiables et pertinentes sur la performance commerciale,
- un reporting mensuel de l'ensemble des magasins et des sections analytiques du siège, dans un délai court, et qui juxtapose le réel des mois en cours à l'exercice écoulé.

## **2 - Organisation générale des procédures de contrôle interne au niveau de la société**

a / Au sein de la société, trois acteurs interviennent d'une façon permanente dans le cadre du contrôle interne, fortement centralisé, où chacun d'eux est organisé par une liaison et une interaction commune :

- Le service commercial, rattaché directement au Comité de Direction, a pour mission, outre son rôle spécifique, de gérer le déclenchement des approvisionnements des magasins et celui de réaliser un inventaire permanent des marchandises dans l'ensemble du réseau, selon un manuel de procédure revu chaque année.
- Le service du contrôle de gestion, rattaché hiérarchiquement au Comité de Direction, valide l'ensemble des charges et produits par section, dite analytique, afin d'élaborer chaque mois, à environ J+30, des comptes d'exploitation par magasin destinés aux décideurs de la société. Sa mission consiste également à valider la valorisation du stock de marchandises ainsi que celle liée à la provision sur stock.
- Le service comptable, rattaché à la même direction que celle du contrôle de gestion, effectue, en dehors de l'exécution des tâches traditionnelles, des vérifications selon un manuel de procédures diffusé dans tous les magasins portant sur les mouvements des flux financiers issus des ventes et parallèlement contrôle les décaissements émis par la société.

b/ Les délégations de pouvoirs et les autorisations d'engager la société dépendent du Président Directeur Général.

c/ Au cours de leur mission, les Commissaires aux comptes sont en liaison essentiellement avec le service du contrôle de gestion et celui de la comptabilité.

d/ Il existe deux manuels de procédures régulièrement mis à jour en fonction des nécessités :

- La guide des procédures d'inventaire magasins,
- Le manuel traitant des dispositions d'ordre comptable, administratif et commercial, diffusé dans les magasins.

## **3 - Description synthétique des procédures de contrôle mises en place**

Les principaux axes de contrôle interne porteront sur les points suivants :

- 1 - Le processus lié au contrôle des stocks ;
- 2 - Le contrôle des produits entrés en stocks validés par la comptabilisation des factures correspondantes ;
- 3 - La vérification des encaissements des produits vendus suivie des contrôles nécessaires jusqu'à la comptabilisation effective ;
- 4 - Le suivi de la trésorerie journalière et des positions initiées en matière de couverture des devises ;
- 5 - Les différentes étapes liées à l'élaboration et au contrôle des rémunérations du personnel ;
- 6 - Le suivi et l'analyse des engagements de dépenses ;
- 7 - Le contrôle des filiales ;
- 8 - Procédures de reporting de tableaux de bord mensuels ;
- 9 - Les engagements hors bilan ;

## **1/ Le processus lié au contrôle des stocks**

Les inventaires de marchandises sont réalisés sous forme de contrôle de gammes dans l'ensemble des magasins ou de façon exhaustive, dans certains magasins du groupe Pier Import Europe, pour l'arrêté comptable du 31 décembre de chaque année ; voire pour l'arrêté semestriel si nécessaire. Ces inventaires sont directement supervisés et coordonnés par le Directeur du réseau et le Directeur du contrôle de gestion.

Le déroulement est organisé selon un manuel de procédure envoyé régulièrement dans chaque magasin.

- Chaque directeur de magasin est tenu de préparer et de réaliser son inventaire, sous sa seule responsabilité,
- Durant les inventaires, des vérifications sont effectuées par un contrôleur extérieur et éventuellement par le directeur, afin d'assurer la fiabilité du comptage et le respect des procédures,
- Les écarts d'inventaire identifiés donnent lieu à analyse et notamment à une vérification par une équipe différente et présence du directeur ou de son adjoint,
- Par mesure de prudence, une sauvegarde est effectuée avant et après la clôture de l'inventaire.

L'ensemble des éléments constitutifs (feuilles de présence des inventaristes, feuilles de comptage, plan de magasin, listing des écarts, cartouches de sauvegarde, remarques éventuelles du directeur et du contrôleur) est conservé au siège social.

La valorisation de l'inventaire est réalisée par le service informatique selon la méthode du prix moyen pondéré. La validation est assurée par le contrôleur de gestion et le chef comptable.

## **2 / Le contrôle des produits entrés en stock validés par le service comptable.**

Chaque mois, à M+15J, une vérification est effectuée entre la valeur des produits entrés en stock avec celle des factures d'achats comptabilisées. Ce rapprochement est réalisé, d'une façon exhaustive, en fonction d'un numéro de commande dit « folder » qui est saisi pour tous produits entrés en stock et lors de la comptabilisation des factures.

Les écarts éventuels sont décelés, corrigés en cas d'erreur et déclenchent si nécessaire des réclamations auprès des fournisseurs. Cet état permet, entre autres, de déterminer le « cut off » des achats, de valider globalement la variation des stocks et la marge brute de la société.

## **3/ De la vérification des encaissements issus des ventes de produits jusqu'à l'interface en comptabilité.**

Sous la responsabilité du directeur ou de son adjoint, la clôture des caisses dans les magasins est effectuée impérativement tous les soirs et les remises sont déposées en banque au plus tard le surlendemain.

- Quotidiennement, les membres de la cellule comptable clients récupèrent, par interface dans le système d'information du siège, le récapitulatif des mouvements afin d'analyser les écarts annoncés par les magasins et contactent ceux qui affichent des erreurs significatives.

- La cellule comptable procède ensuite aux pré rapprochements des encaissements théoriques et des remises réellement effectuées en banques pour la journée concernée et ce, pour l'ensemble des magasins du réseau.

Deux types d'écarts sont répertoriés :

- 1/ Ecart de remises non justifiés
- 2/ Retard de remises en banque

Dans les deux cas, le responsable comptable informe la direction commerciale des faits constatés, qui prend les mesures de sanction appropriée.

L'intégration en comptabilité des mouvements mensuels (ventes, décaissements et encaissements) est réalisée chaque mois à M+15J par une interface Gescom vers Agile Compta.

Vers le 30 de M+1, les rapprochements définitifs des comptes de trésorerie sont établis en fonction des extraits de positions bancaires.

#### **4/ Le suivi de la trésorerie et des positions initiées en matière de couverture de devises.**

La gestion de la trésorerie est organisée selon une structure qui favorise un contrôle permanent des flux financiers. Il est procédé au traitement des tâches suivantes :

a/ Chaque jour, la trésorerie de la société est actualisée via un traitement informatique et manuel puis portée à la connaissance du comité de direction pour analyse et prise de position nécessaire.

b/ En cours de mois, le service trésorerie effectue les procédures de contrôle suivantes :

- Elaboration des prévisions de trésorerie pour chaque décade et pour chaque mois jusqu'à un an, réactualisées en fonction du réalisé,
- Vérification des conditions de valeurs sur les flux financiers suivant les accords bancaires,
- Vérification des échelles d'intérêts mensuelles et trimestrielles avec réclamations éventuelles si les conditions ne sont pas respectées,
- Suivi des Sicavs et titres de placement,
- Suivi des encours crédits et remises documentaires débités par rapport aux prévisions initiées par le service achat.

Ces éléments sont transmis au comité de direction.

Les opérations de couverture en matière de devises et de taux d'intérêt sont initiées par le Président Directeur Général.

#### **5/ Elaboration et contrôle des rémunérations du personnel**

Le service paye est en charge de l'établissement des payes pour l'ensemble du personnel du groupe PIER IMPORT ; le traitement est réalisé sous un environnement réseau doté d'un logiciel intégré entièrement administré en interne.

Seuls les membres du service paye et le responsable informatique sont habilités à créer ou à modifier tout élément susceptible d'impacter un bulletin de salaire. Les chefs de service, chargés du contrôle, peuvent uniquement interroger ou effectuer des requêtes.

Les éléments variables pris en compte proviennent principalement d'une interface automatique corrigée éventuellement par une saisie manuelle.

Le traitement du calcul des bulletins est entièrement automatisé avec possibilité d'intervention manuelle. Toute personne ayant saisi ou modifié un élément quelconque, soit d'un fichier ou d'un paramétrage, est identifiée.

Avant validation de fin de mois, des contrôles sont initiés par le service paye. Ils portent sur les points suivants :

- Vérification systématique des bulletins de salaires avec les éléments saisis,
- Vérification des acomptes versés en cours de mois,
- Validation des soldes de tout compte par la direction comptable. Les signatures des chèques et des virements sont assurées par le Président Directeur Général.

Des états du mois sont édités pour permettre au contrôle de gestion d'analyser les écarts par section analytique par rapport à M-1 ; tout écart significatif est justifié.

Les salaires sont comptabilisés chaque mois par une interface (Agile paie vers Agile compta) suivant un paramétrage qui permet d'identifier la charge imputée par magasin ou section analytique en contrepartie des comptes de tiers.

Ces comptes de tiers, tels que rémunérations, acomptes, saisies sur salaires et organismes sociaux sont justifiés tous les mois par le service comptable.

## **6/ Le suivi et l'analyse des engagements de dépenses.**

Les dépenses courantes, entretien et fournitures diverses, supérieures à 500 euros donnent lieu à un accord préalable de la direction générale et chaque responsable de service valide la dépense engagée avant son règlement.

Les principaux investissements, axés pour l'essentiel vers la rénovation des magasins, dépendent directement du comité de direction. Il en fixe le planning, valide les devis présentés par le responsable du service technique, contrôle les montants engagés. Malgré l'absence de budget formalisé, un suivi d'investissements par magasin est réalisé, analysé et réactualisé chaque semaine.

Les autres investissements, tels que matériel informatique, sont également validés par le comité de direction.

## **7/ Le contrôle des filiales.**

Il existe trois filiales fonctionnelles et une filiale étrangère ; il s'agit de filiales non autonomes : toutes les décisions, stratégiques ou opérationnelles, sont prises par la direction générale de Pier Import Europe.

Filiales fonctionnelles :

- Pier Import Distribution qui recrute, forme et délègue le personnel employé dans le cadre de l'animation du réseau commercial,
- Géfitec et Pier Import Market, deux GIE qui recouvrent les fonctions communes dans les domaines du développement, de la gestion et de l'informatique. Ces G.I.E. sont dissouts le 30/09/2008.

Filiale étrangère :

- Pier Import Suisse qui exploitait six magasins sur le territoire helvétique en 2004 et qui a cessé son activité au 28 février 2005. Cette filiale est définitivement radiée au registre du commerce de Genève le 31/01/2008.

Le groupe dispose d'un système d'information global qui permet, d'une part la diffusion des informations en direction des filiales et d'autre part la remontée au siège des données en provenance des filiales.

La tenue de la comptabilité, les décaissements de toute nature sont assurés par le service comptable de la maison mère.

## **8/ Procédures de reporting de tableaux de bord mensuels.**

Le contrôle de gestion élabore différents tableaux de bord permettant de suivre mensuellement l'activité de l'entreprise et son évolution, à destination du comité de direction, en particulier par la production :

- Du compte de résultat mensuel de la société,
- Des comptes d'exploitation par magasin,
- Des coûts de fonctionnement des différents services et de la logistique.

Le contrôle de gestion veille quotidiennement à la bonne imputation par le service comptable des charges de l'entreprise dans les comptes ainsi que leurs affectations par centre de profits et par centre de coûts.

Les éléments utilisés par le contrôle de gestion sont récupérés principalement par interface informatique.

Un contrôle de cohérence entre les états fournis par le contrôle de gestion et les états produits par la comptabilité est effectué périodiquement.



## **9/ Le suivi des engagements hors bilan.**

Les engagements donnés et reçus de la société sont régulièrement suivis par la direction générale.

### **4 – Procédures de contrôle interne financier**

#### *a) Processus clés ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière du Groupe*

Les processus ayant une incidence sur la production de l'information financière, pour lesquels des contrôles clés ont été définis dans le cadre de l'analyse présentée ci-dessus, relèvent des domaines suivants :

- finance (gestion juridique et fiscale, consolidation...),
- achats (de la commande à la comptabilisation et au paiement des factures)
- vente (de la prise de commande à la comptabilisation et à l'encaissement du chiffre d'affaires)
- informatique (gestion de la sécurité, assistance...)
- paye et gestion des engagements sociaux,
- gestion des actifs immobilisés corporels et incorporels,
- gestion des stocks (inventaires physiques, valorisation...)
- gestion de la trésorerie et des financements.

#### *b) Documentation et évaluation du contrôle interne financier*

Ces travaux s'inscrivent dans une volonté d'amélioration continue du contrôle interne et incluent l'élaboration de plans d'action spécifiques, identifiés à la suite des audits internes et externes.

#### *c) Elaboration des informations financières publiées*

La responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et des comptes retraités pour la consolidation échoit au Directeur comptable, sous l'autorité du Président Directeur Général.

A tous les niveaux du Groupe, les principes qui prévalent et qui sont mis en œuvre pour l'élaboration des comptes sont :

- le traitement de l'exhaustivité des transactions,
- la conformité des transactions aux principes comptables applicables au Groupe,
- la revue périodique des actifs (stocks, immobilisations, créances, disponibilités...)

Des procédures spécifiques sont mises en œuvre dans le cadre des informations financières publiées, notamment :

- un système informatisé de reporting financier et de consolidation, qui permet d'établir les états financiers du Groupe,
- un contrôle et une analyse des autres informations publiées dans les documents annuels du Groupe.

Ce dispositif est piloté par le comité de direction qui vérifie, avant communication au Conseil d'administration, le contenu des informations financières devant être publiées.

Les comptes semestriels font l'objet d'un examen limité de la part des Commissaires aux comptes et les comptes annuels d'un audit complet.

### **III – LIMITATION DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL**

Le Président du conseil d'administration cumule la fonction de Directeur Général, il n'y a par conséquent aucune limitation de pouvoirs.

**3.5 Résultats de la Société PIER IMPORT EUROPE  
au cours des cinq derniers exercices**

<b>En Euros</b>	du 01/2004 au 12/2004	du 01/2005 au 12/2005	du 01/2006 au 12/2006	du 01/2007 au 12/2007	du 01/2008 au 12/2008
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	43 931 908	43 931 908	43 931 908	11 327 078	11 327 078
Nombre d'actions	4 802 907	4 802 907	4 802 907	4 552 064	4 552 064
<b>Opérations et résultats</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	95 670 791	69 113 314	56 574 681	47 753 912	40 473 351
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	(3 999 222)	(4 743 491)	(1 580 526)	(2 922 484)	(12 741 118)
Impôt sur les bénéfices	0	105 000	105 000	0	0
Résultat après impôts, amortissements et provisions	(6 992 529)	(6 967 561)	(4 438 189)	(2 138 686)	(9 961 270)
Résultat distribué	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	(0,83)	(0,97)	(0,31)	(0,64)	(2,80)
Résultat après impôts, amortissements et provisions	(1,46)	(1,45)	(0,92)	(0,47)	(2,19)
Dividende attribué à chaque action	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	15	8	34	19	19
Montant de la masse salariale	904 228	264 308	920 902	741 577	777 423
Montant des avantages sociaux	418 647	140 480	463 100	379 925	383 198

# Evolution récentes et perspectives

Compte tenu du contexte de crise actuelle et compte tenu de l'environnement concurrentiel où évolue la société Pier Import Europe, il nous a semblé nécessaire de trouver des solutions radicales et fortes pour répondre efficacement à cette problématique complexe :

Comment notre société pourra-t-elle assumer les contraintes d'un présent déstabilisant et se projeter dans un avenir crédible ?

Après des actions menées en 2008 sur le choix des produits, le merchandising, nous avons décidé de nous focaliser sur des objectifs de management : la délégation, la responsabilisation et l'autonomie de nos différents personnels et centres de profits. Pour parvenir à sensibiliser l'ensemble de notre personnel, un vaste programme de formation intensif et ciblé sera initié à partir de mai 2009 et concernera la totalité de l'encadrement du réseau, suivi ultérieurement pour l'ensemble du personnel. Ce programme, dispensé par des intervenants de la société, comporte plusieurs modules permettant d'aborder un large éventail d'objectifs spécifiques précisément identifiés.

En janvier 2009, nous avons modifié le principe d'approvisionnement des magasins en cédant le stock dépôt à une société tiers pour une valeur de 4M€. Depuis cette date, nous faisons sous-traiter nos importations et nos achats ; ce qui diminue nos lignes de crédits documentaires d'environ 3M€. Ces mesures permettent d'alléger le besoin en trésorerie sans pénaliser l'exploitation.

En procédant à cette réorganisation complète de notre système d'approvisionnement, nous devons procéder à une refonte globale de nos méthodes de management et une approche individualisée de nos méthodes de gestion des sites commerciaux sur le plan des marges, des assortiments produits, des flux marchandises et des frais de fonctionnements en tenant compte des implantations différenciée et non standardisées de nos magasins.

Dès janvier 2009 un PSE portant sur la fermeture de 21 magasins, en privilégiant l'article 1224-1, reprise du personnel, a été initié avec l'accord des représentants du personnel. Les ventes de magasins vont permettre de dégager une trésorerie nécessaire à la continuité de l'exploitation mais surtout de soutenir le programme de formation et les modifications informatiques nécessaires.

L'axe commercial 2009 tend vers une plus grande autonomie des points de vente dans l'assortiment et la fixation des prix de vente, avec un contrôle et une assistance dans les mécanismes de décision.

Ce projet ambitieux sera servi par un changement radical de notre culture d'entreprise tout en mettant en exergue les notions de potentiels et de performances de tous nos collaborateurs indispensables à la pérennité de notre entreprise.

Nous considérons que les effets de cette formation seront pleinement perceptibles et impacteront le chiffre d'affaires à partir de septembre 2009.

**4.1. Comptes consolidés**

## Bilan consolidé actif

Actif (en Euros)	Exercice 31/12/2008 Normes IFRS	Exercice 31/12/2007 Normes IFRS
Marques	3 276 548	3 256 803
Fonds commercial	10 465 873	10 539 353
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>13 742 421</i>	<i>13 796 156</i>
Terrains	82 000	82 000
Constructions	682 109	713 111
Agencements et Installations	2 800 907	3 731 305
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>3 565 016</i>	<i>4 526 416</i>
Participations	3 952	3 952
Prêts	850 758	813 589
Dépôts de garantie	998 792	1 019 784
<i>Immobilisations financières</i>	<i>1 853 502</i>	<i>1 837 325</i>
<b>Total des ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>19 160 939</b>	<b>20 159 897</b>
<i>Stocks</i>	<i>11 454 167</i>	<i>14 367 857</i>
Créances clients	1 835 933	2 345 634
Autres créances	2 196 071	1 875 479
Valeurs mobilières de placement	331 032	480 457
Disponibilités	696 983	1 079 524
<b>Total des ACTIFS COURANTS</b>	<b>16 514 186</b>	<b>20 148 951</b>
<b>TOTAL des actifs</b>	<b>35 675 125</b>	<b>40 308 848</b>

## Bilan consolidé passif

Passif (en Euros)	Exercice 31/12/2008 Normes IFRS	Exercice 31/12/2007 Normes IFRS
Capital	11 327 078	11 327 078
Réserves consolidées	(4 903 987)	(2 781 048)
Résultat de la période	(9 327 379)	(2 110 030)
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison mère</b>	<b>(2 904 288)</b>	<b>6 436 000</b>
Provisions	2 874 571	2 706 527
Impôts différés passif	2 519 506	2 623 945
Emprunts et dettes financières	14 720 091	13 243 699
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>20 114 168</b>	<b>18 574 171</b>
Provisions	237 776	295 476
Emprunts et dettes financières	487 586	0
Découverts bancaires	2 450 091	1 575 034
Instruments dérivés passifs	0	101 643
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	15 289 792	13 326 524
<b>Total des passifs courants</b>	<b>18 465 245</b>	<b>15 298 677</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>38 579 413</b>	<b>33 872 848</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>35 675 125</b>	<b>40 308 848</b>

## Résultat consolidé

En Euros	Exercice 31/12/2008 Normes IFRS	Exercice 31/12/2007 Normes IFRS
Chiffre d'affaires hors taxes	40 473 351	47 753 912
Prestations de service	588 237	95 586
Autres produits d'activité	407 517	2 762 351
Achats	-17 564 200	-18 343 157
Variations des stocks	-2 964 045	-3 909 531
Charges de personnel	-11 424 904	-12 861 425
Charges externes	-15 867 600	-17 558 965
Impôts et taxes	-1 341 918	-1 355 379
Dotations aux amortissements	-1 318 160	-1 661 861
Autres produits et charges d'exploitation <b>(1)</b>	-709 593	2 160 379
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-9 721 315</b>	<b>-2 918 090</b>
Produits/charges de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	289 498	470 263
Produits et charges d'impôts	104 438	337 797
<b>Résultat</b>	<b>-9 327 379</b>	<b>-2 110 030</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>-9 327 379</b>	<b>-2 110 030</b>
<b>Part des intérêts minoritaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Résultat par action non dilué	-2,05	-0,46
Résultat par action dilué	-2,05	-0,46
Actions en circulation	4 552 064	4 552 064
Actions propres	0	0
Nombre d'actions retenues	4 552 064	4 552 064
stocks options	0	0
Nombre d'actions de référence	4 552 064	4 552 064
<b>(1) dont dotations nettes aux provisions</b>	<b>-548 213</b>	<b>1 881 942</b>

## Variation des capitaux

*en euros*

---

<b>CAPITAUX PROPRES AU 01.01.2007</b>	<b>8 546 073</b>
<hr/>	
Ecart conversion groupe	(6 533)
Autres réserves	6 490
Résultat de la période 01/01 au 31/12/2007	(2 110 030)
<hr/>	
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2007</b>	<b>6 436 000</b>
<hr/>	
Autres réserves	(12 909)
Résultat de la période 01/01 au 31/12/2008	(9 327 379)
<hr/>	
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2008</b>	<b>(2 904 288)</b>
<hr/>	



## Tableau d'analyse de flux de trésorerie

En Euros	<b>Exercice 31/12/2008 Normes IFRS</b>	<b>Exercice 31/12/2007 Normes IFRS</b>
<b>Résultat de la période</b>	<b>(9 327 379)</b>	<b>(2 110 030)</b>
Dotations nettes aux amortissements	1 318 160	1 661 860
- Dotations aux amortissements corporels et incorporels	1 248 623	1 490 107
- Dotations aux amortissements du crédit bail	69 537	171 753
- Reprise amortissements VNC cédées		
Plus et moins values sur cession d'actifs	(129 380)	(1 653 543)
Variation des provisions	337 196	(2 207 950)
- Reprise sur dépréciation des stocks	(2 606 864)	(3 810 366)
- Reprise sur dépréciations des créances	0	(2 068)
- Reprise sur dépréciations d'exploitation	(479 591)	(1 834 163)
- Provision pour dépréciations des stocks	2 570 602	2 299 762
- Provision pour dépréciations des créances	263 114	357 298
- Provisions pour dépréciations d'exploitation	589 935	781 587
Autres produits et charges d'activité	10 250	72 273
- Impact boni filiale	10 250	
- Impact variation soldes fournisseurs passés en résultat	0	72 273
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net</b>	<b>(7 791 153)</b>	<b>(4 237 390)</b>
Variation du B.F.R. lié à l'activité	4 931 775	341 153
Stocks	2 949 952	3 883 988
Décalage de trésorerie		
- Clients et comptes attachés	246 587	(353 566)
- Autres créances d'exploitation	(249 837)	135 773
- Dettes fournisseurs	1 318 576	(1 667 806)
- Autres dettes d'exploitation	748 252	(1 782 913)
- Charges constatées d'avance	(81 755)	125 677
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>(2 859 378)</b>	<b>(3 896 237)</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(411 544)	(1 054 319)
Acquisitions d'immobilisations financières	(95 582)	(144 879)
Produits de cession des immobilisations	268 147	4 854 692
Créances sur cessions d'immobilisations	11 000	1 651 872
Dettes sur immobilisations	(103 560)	217 723
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>(331 539)</b>	<b>5 525 089</b>
Augmentation des dettes financières	2 347 573	748 025
Remboursements des dettes financières	(383 593)	(1 021 214)
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DU FINANCEMENT</b>	<b>1 963 980</b>	<b>(273 189)</b>
Impôts différés	(104 438)	(337 797)
Impact réserves filiales	(4 655)	0
Impact trésorerie filiales	20 905	
Ajustements	9 745	2 159
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>	<b>(1 305 380)</b>	<b>1 020 025</b>
<b>Réconciliation</b>		
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(116 696)</b>	<b>(1 136 721)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>(1 305 380)</b>	<b>1 020 025</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>(1 422 076)</b>	<b>(116 696)</b>

## **Comptes consolidés**

### **Notes aux états financiers**

#### **1 • Activité du Groupe**

L'activité principale du Groupe PIER IMPORT EUROPE est l'exploitation de magasins appartenant au Groupe commercialisant des objets de décoration, des accessoires de la maison et des meubles d'origine exotique.

#### **2 • Evènements significatifs**

Sur l'année 2008, le chiffre d'affaires du réseau est en repli de 9.8% par rapport à l'année 2007 (10% à périmètre constant).

Dans le cadre du processus de restauration de la trésorerie et afin de restaurer la rentabilité, un programme de cessions de magasins a été initié en 2004 et s'est poursuivi sur 2008.

La société a engagé un programme de cessions de magasins peu performants ou ne rentrant plus dans le format souhaité. Cette mesure permettra de dégager des liquidités et de réduire le B.F.R.

Au 31 décembre 2008, le réseau intégré comporte 57 points de vente.

Dans le cadre du programme de rationalisation du parc de magasins initié en 2004, 1 point de vente a été fermé au cours de l'exercice 2008.

#### **3 • Règles et méthodes comptables**

##### **3.1 – Principes généraux**

La société PIER IMPORT EUROPE SA est une entreprise qui est domiciliée en France. Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 avril 2009 et seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires pour approbation.

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe PIER IMPORT EUROPE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables à cette date et telles qu'adoptées dans l'Union Européenne à la date de présentation de ces comptes.

Les normes, amendements et interprétations suivants adoptés dans l'Union Européenne sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2008 :

- amendements IAS39 et IFRS 7 sur les reclassements des instruments financiers
- IFRIC 11 et IFRS2 sur les actions propres et transactions intragroupe.

L'adoption de ces normes et interprétations révisées n'a pas eu d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe. Toutefois, elles ont engendré des notes annexes complémentaires.

Le Groupe Pier Import Europe n'a pas opté pour une application anticipée au 31 décembre 2008 des normes dont l'application obligatoire est postérieure au 1er janvier 2009. Ainsi, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les options, interprétations ou normes suivantes et dont l'application est obligatoire après le 31 décembre 2008 :

Adoptées par l'Union Européenne :

- Norme IFRS 8 « secteurs opérationnels » (applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009)
- Norme IAS 1 révisée « présentation des états financiers » applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009
- Amendements IAS 23 révisée « coûts d'emprunt », applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009
- Amendement à IFRS 2 « conditions d'acquisitions et annulations » applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009
- Interprétation IFRIC 13 « programme de fidélité clients », applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009
- Interprétation IFRIC 14 IAS 19 – limite relative à l'actif au titre des prestations définies,

les obligations minimales de financement et leur interaction ». applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009

Non encore adoptés par l'Union Européenne

- Norme IFRS 3 révisée « regroupements d'entreprises » (applicable aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est sur le premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009).
- Interprétation IFRIC 15 : contrats pour la construction de biens mobiliers (applicables aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009)
- Interprétation IFRIC 16 : couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger (applicables aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008)
- Interprétation IFRIC 17 : Distribution en nature aux actionnaires (applicables aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009)

Le Groupe n'attend aucune incidence significative sur ses états financiers actuels, de l'application de ces textes dans le futur.

Les comptes consolidés ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, malgré la perte conséquente de l'exercice et les capitaux propres négatifs. Ce principe a été retenu en raison :

- du soutien financier de la maison mère,
- des mesures de restructuration prises par le groupe pour restaurer sa rentabilité (Cf. Evénements post-clôture).

Pour établir ses comptes, le groupe Pier Import Europe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui peuvent affecter les états financiers. Le groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

L'impact relatif aux changements d'estimation comptable est enregistré sur la période au cours de laquelle l'évolution est relevée et au cours des périodes ultérieures si celles-ci en sont également affectées.

### **3.2 Périmètre et méthodes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent la société Pier Import Europe et ses filiales, situées désormais uniquement en France ; l'ensemble étant désigné comme « le Groupe ».

Ils sont préparés sur la base des coûts historiques à l'exception des instruments financiers dérivés.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du Groupe sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur en France. Ils font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le Groupe.

Ces principes, exposés ci-dessous, ont été appliqués d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Toutes les filiales sont placées sous le contrôle direct de la société mère et sont donc consolidées par la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du périmètre clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Le groupe est constitué des sociétés suivantes :

Dénomination : Pier Import Europe (société mère)

Forme juridique : S.A.

Capital social : 11 327 078 euros

Activité : Vente en gros et au détail de mobilier et d'articles de décoration.

Dénomination : Pier Import Distribution

Forme juridique : S.A.R.L

Capital social : 7 622 euros

Activité : Gestion de la masse salariale mise au service des magasins de la société Pier Import Europe.

Dénomination : Pier Import Suisse :

Cette société a été radiée définitivement le 31 janvier 2008. Elle est donc sortie du périmètre de consolidation, cette sortie n'ayant aucun impact dans les comptes au 31/12/2008.

Dénomination : Pier Import Market.

Cette société a été radiée définitivement le 30 septembre 2008. Elle est donc sortie du périmètre de consolidation, cette sortie n'ayant aucun impact dans les comptes au 31/12/2008.

Dénomination: Gefitec

Cette société a été radiée définitivement le 30 novembre 2008. Elle est donc sortie du périmètre de consolidation, cette sortie se traduisant par une perte de 10 K€ dans les comptes au 31/12/2008.

En date du 13 juin 2006, une filiale détenue à 51,20% par la société PIER IMPORT EUROPE a été créée :

Dénomination : FUTUR VISION

Forme juridique : SARL

Capital social : 7.500 euros

Activité : Exploitation du point de vente sis 264 rue du Faubourg Saint Honoré Paris 8<sup>ème</sup>.

Cette société dont le premier exercice social est fixé au 31/12/2007 n'a pas été consolidée en l'absence de documents comptables. Elle a cessé son activité le 30 septembre 2007.

### **3.3 Conversions des éléments en devises**

La monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe est l'euro :

- Comptabilisation des opérations en devises dans les sociétés consolidées.

Les dettes et créances exprimées en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de la clôture.

Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat.

- Conversion des comptes de la filiale suisse

La filiale suisse a été radiée au 31/01/2008, néanmoins sur les exercices antérieurs le bilan était converti en euros au cours en vigueur à la date de clôture et le compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice.

Les différences de conversion ainsi dégagées sont comptabilisées dans les capitaux propres, dans la rubrique « Ecarts de conversion ».

### **3.4 Test de perte de valeur**

L'unité génératrice de trésorerie (UGT), retenue pour effectuer les tests de perte de valeur, est le réseau de magasins exploités sous forme de succursales sous l'enseigne Pier Import. La valeur comptable d'un magasin est constituée du droit au bail et des immobilisations corporelles qui lui sont affectées.

Afin de suivre la valeur actuelle des magasins et d'identifier les changements défavorables significatifs, des indicateurs sont suivis lors de chaque clôture semestrielle et annuelle.

Ces indicateurs, calculés pour chaque magasin sont d'une part, la rentabilité de l'emplacement et, d'autre part, l'évolution de son chiffre d'affaires appréciée sur plusieurs exercices.

La dépréciation éventuelle résulte de la comparaison entre sa valeur comptable et sa valeur recouvrable. Cette dernière se définit comme étant la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur comptable.

### **3.5 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

- Les logiciels liés au déploiement des systèmes d'informations. Ils sont amortis sur une période de 3 ans en mode linéaire ;
- Les droits au bail et la marque Pier Import lesquels sont inscrits au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur ou à leur valeur d'apport. Ils peuvent faire l'objet de dépréciation dans le cadre des tests de valeur précités.

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations Incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelle.

Le Groupe a qualifié ses fonds de commerce comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie. Ces immobilisations ne sont pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'évènements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelle à durée de vie définie (notamment les logiciels) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

### **3.6 Immobilisations corporelles**

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations Corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur éventuelle. A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties, selon une approche par composantes, sur leur durée d'utilité. Lors de la première application des normes IFRS, aucune réévaluation n'a été effectuée.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Bâtiments, constructions	10 à 20 ans
Agencements, installations	3 à 8 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 5 ans

### **3.7 Contrats de location financement**

Le groupe comptabilise à l'actif du bilan les biens acquis à travers des contrats de location financement.

Ces contrats sont qualifiés de contrats de location financement lorsqu'au moins un des critères prévus par la norme IAS 17 est respecté et notamment :

- transfert de la propriété au terme de la durée du bail,
- transfert de propriété hautement probable à la date de conclusion du contrat, eu égard aux conditions de levées d'option d'achat,
- durée du bail couvrant l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- valeur actualisée des paiements minimaux proche de la juste valeur du bien loué à la date de conclusion du bail.

Les contrats de locations qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;
- la dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat.

### **3.8 Actifs financiers non courants**

Les actifs financiers sont classés en trois catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance,
- Les actifs évalués en juste valeur par résultat,
- Les prêts et créances.

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Les actifs financiers non courants sont composés essentiellement des dépôts de garantie versés aux bailleurs.

Ils sont valorisés au coût historique.

Les actifs financiers courants sont essentiellement composés de créances qui sont comptabilisées initialement à leur juste valeur. Compte tenu des échéances de paiement courtes, la juste valeur correspond en général à la valeur nominale de la créance. Ces créances sont ensuite évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur des montants non recouvrables.

### **3.9 Stocks**

Les marchandises sont évaluées aux prix de revient moyen pondéré, incluant d'une part les frais d'approche et les commissions à l'achat, et d'autre part les frais de gestion tels que l'étiquetage, les contrôles qualité, le service achats et les frais de logistiques valorisés à 25 % du prix d'achat majoré des frais d'approche et des commissions à l'achat.

Les stocks acquis en devises étrangères sont valorisés au 31/12/2008 en fonction du cours moyen d'achat de la devise constaté au cours de la période.

La méthode de calcul utilisée pour la détermination de la provision pour dépréciation des stocks est fondée sur la vitesse de rotation des marchandises en stock et de la date de leur dernière entrée en stock.

Les taux de dépréciation sont déterminés de la façon suivante :

	Durée d'écoulement								
	Sans consommation sur 12 mois	> à 120 mois	de 48 à 120 mois	de 36 à 48 mois	de 24 à 36 mois	de 18 à 24 mois	de 12 à 18 mois	de 6 à 12 mois	< à 6 mois
Date dernière entrée	Taux de dépréciation								
Plus de 24 mois	100%	100%	100%	80%	70%	60%	40%	30%	0%
Entre 18 et 24 mois	100%	80%	70%	50%	40%	30%	20%	20%	0%
Entre 12 et 18 mois	100%	60%	40%	30%	20%	20%	10%	10%	0%
Entre 6 et 12 mois	100%	40%	30%	10%	10%	10%	0%	0%	0%
Moins de 6 mois	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Le montant de la dépréciation ainsi obtenue est ajusté en fonction des marchandises dont la valeur probable de réalisation est inférieure à leur prix de revient et en fonction du nombre de mois de disponibilité des produits à la vente.

Les profits internes inclus dans les stocks des sociétés du groupe sont éliminés et l'effet de l'impôt correspondant a été retenu.

### **3.10 Clients et autres débiteurs**

Les créances clients sont valorisées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Elles sont dépréciées par voie de provisions en fonction des risques de non recouvrement appréciés au cas par cas.

### **3.11 Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (disponibles et découverts bancaires) et aux caisses.

### **3.12 Titres en autocontrôle**

Les titres en autocontrôle ont été annulés conformément à la décision du conseil d'administration du 18 décembre 2007.

### **3.13 Provisions**

- Engagements de retraites : la provision, figurant dans les comptes consolidés, est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ en retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Les taux de charges utilisés varient selon les sociétés en fonction des catégories de personnel.

La variation des écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée en résultat. Il n'existe pas d'autres avantages à long terme.

- Autres provisions : Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques pour le Groupe au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

### **3.14 Passifs financiers**

Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **3.15 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires correspond aux ventes réalisées dans les magasins et aux grossistes. Les autres produits de l'activité concernent divers produits réalisés de manière accessoire.

### **3.16 Impôts sur les sociétés**

- Impôts courants : Le groupe Pier Import Europe a opté pour le régime de l'intégration fiscale.
- Impôts différés : Ils sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice.

Les impôts différés résultant d'un changement de taux sont inscrits en compte de résultat sauf s'ils se rapportent à des éléments précédemment comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs établies selon les règles fiscales et sur les retraitements réalisés en consolidation dans le cadre de la mise en conformité avec les normes comptables du groupe.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que si le groupe dispose de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

### **3.17 Information sectorielle**

La norme IAS 14 prévoit la présentation d'informations sectorielles. Exerçant essentiellement son activité sur une seule zone géographique homogène, la France, et dans le cadre d'une activité unique de magasins succursalistes, le Groupe est mono-secteur.



### **3.18 Résultat par actions**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires. La société ne détient aucune action propre en fin d'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen d'actions ordinaires. Il n'existe pas de plan de souscription d'actions au 31 décembre 2008.

### **3.19 Paiements en actions**

Aucun salarié ne bénéficie de plans d'achat ou de souscription d'actions au 31 décembre 2008.

### **3.20 Instruments financiers.**

Il n'existe pas d'instruments financiers dérivés au 31/12/2008.

## **4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat**

### **1 - Actif immobilisé**

#### **1.1 Immobilisations incorporelles**

<b>Valeurs brutes</b> <i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2006</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Transfert</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2008</b>
Marque Pier Import	3 244	4		0	3 248	17	0	3 265
Marque Darnal	1 372				1 372			1 372
Concessions, brevets, licences	68	6		2	72	10	0	82
Droits au bail et autres	12 651	500		2 612	10 539	0	73	10 466
<b>Total</b>	<b>17 335</b>	<b>510</b>		<b>2 614</b>	<b>15 231</b>	<b>27</b>	<b>73</b>	<b>15 185</b>

<b>Amortissements/provisions</b> <i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2006</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Transfert</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2008</b>
Marque Pier Import	0	0		0	0	0	0	0
Marque Darnal (1)	0				0			0
Concessions, brevets, licences	58	7		2	63	7	0	70
Droits au bail et autres	0				0			0
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>7</b>		<b>2</b>	<b>63</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>70</b>

(1) Cf. tableau provision note 6

#### **1.2 Immobilisations corporelles**

<b>Valeurs brutes</b> <i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2006</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Transfert</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2008</b>
Terrains	82				82			82
Constructions	1 427		6		1 433	2		1 435
Installations générales, agencements	22 165	545	-6	3 153	19 551	382	234	19 699
Véhicules	72				72		55	17
Autres	231	0		32	199		0	199
Immobilisations en cours et acomptes	9			9	0		0	0
<b>Total</b>	<b>23 986</b>	<b>545</b>	<b>0</b>	<b>3 194</b>	<b>21 337</b>	<b>384</b>	<b>289</b>	<b>21 432</b>

Amortissements <i>en milliers d'euros</i>	31/12/2006	Augmentation	Transfert	Diminution	31/12/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Constructions	686	34		0	720	32	0	752
Installations générales, agencements	17 113	1591		2814	15 890	1250	207	16 933
Véhicules	17	10			27	7	34	0
Autres	174	21		23	172	23	13	182
<b>Total</b>	<b>17 990</b>	<b>1 656</b>		<b>2 837</b>	<b>16 809</b>	<b>1 312</b>	<b>254</b>	<b>17 867</b>

### 1.3 Immobilisations financières

Valeurs brutes <i>en milliers d'euros</i>	31/12/2006	Augmentation	Transfert	Diminution	31/12/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Participations	4				4			4
Autres immobilisations financières	1 991	145		307	1 829	147	127	1 849
<b>Total</b>	<b>1 995</b>	<b>145</b>		<b>307</b>	<b>1 833</b>	<b>147</b>	<b>127</b>	<b>1 853</b>

Les mouvements affectant les immobilisations corporelles et incorporelles sont principalement liés à la cession de 10 points de vente intervenus en cours de l'exercice 2007 et 1 point de vente cédé en 2008.

## 2 . Actifs financiers

Exercice 2007 :

(en milliers d'euros)

	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs
Valeurs mobilières de placement	480	480				480
Prêts	814	814		814		
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	1 020	1 020		1 020		
Dépréciation						
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>2 314</b>	<b>2 314</b>		<b>1 834</b>		<b>480</b>
Créances clients et comptes rattachés	3 883	3 883		3 883		
Dépréciations	1 537	1 537		1 537		
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>2 346</b>	<b>2 346</b>		<b>2 346</b>		
Autres créances	619	619				619
Dépréciations	0	0				0
<b>Autres créances</b>	<b>619</b>	<b>619</b>				<b>619</b>
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur	0	0				0
<b>Autres actifs financiers courants</b>	<b>2 965</b>	<b>2 965</b>		<b>2 346</b>		<b>619</b>
Disponibilités	1 080	1 080				1 080
<b>Trésorerie</b>	<b>1 080</b>	<b>1 080</b>				<b>1 080</b>

Exercice 2008 :

(en milliers d'euros)

	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs
Valeurs mobilières de placement	331	331			331	
Prêts	851	851		851		
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	999	999		999		
Dépréciation						
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>2 181</b>	<b>2 181</b>		<b>1 850</b>	<b>331</b>	
Créances clients et comptes rattachés	3 636	3 636		3 636		
Dépréciations	1 800	1 800		1 800		
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>1 836</b>	<b>1 836</b>		<b>1 836</b>		
Autres créances	858	858				858
Dépréciations	0	0				0
<b>Autres créances</b>	<b>858</b>	<b>858</b>				<b>858</b>
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur	0	0				0
<b>Autres actifs financiers courants</b>	<b>2 694</b>	<b>2 694</b>		<b>1 836</b>		<b>858</b>
Disponibilités	697	697				697
<b>Trésorerie</b>	<b>697</b>	<b>697</b>				<b>697</b>

### 3- Stocks

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Valeurs brutes (en milliers d'euros)</b>		
PIER IMPORT EUROPE	13 718	16 668
Total	13 718	16 668
<b>Provisions (en milliers d'euros)</b>		
PIER IMPORT EUROPE	2 264	2 300
Total	2 264	2 300
<b>Stocks nets</b>	<b>11 454</b>	<b>14 368</b>

#### 4 - Créances clients

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2008		31/12/2007	
	Réseau	Gros & Internet	Réseau	Gros & Internet
Clients France	295	1 867	222	2 595
Clients autres, membres de la CEE		1 050		612
Clients hors CEE		424		454
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>3 341</b>	<b>222</b>	<b>3 661</b>

Provisions (en milliers d'euros)	31/12/2008		31/12/2007	
	Réseau	Gros & Internet	Réseau	Gros & Internet
Clients France	200	1 061	182	903
Clients autres, membres de la CEE		471		404
Clients hors CEE		68		48
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>1 600</b>	<b>182</b>	<b>1 355</b>

#### 4.1 - Autres créances d'exploitation

	31/12/2008	moins d'un 1 an	31/12/2007
<b>Valeurs brutes</b> (en milliers d'euros)			
Fournisseurs	605	605	252
Personnel	16	16	12
Organismes sociaux	4	4	5
Etat TVA	211	211	333
Etat autres impôts et taxes	0	0	0
Produits à recevoir	17	17	3
Débiteurs divers	0	0	3
Cessions immobilisations	5	5	11
Charges constatées d'avance	1 339	1 339	1 257
<b>Total</b>	<b>2 196</b>	<b>2 196</b>	<b>1 876</b>
<i>L'ensemble des autres créances sont à échéance à moins d'un an.</i>			

#### 4.2 - Détail charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
EDF/GDF/Chauffage	4	3
Crédit-bail mobilier	1	2
Loyers	926	869
Charges locatives	128	100
Autres loyers et charges	14	20
Contrats d'entretien	24	35
Assurances	48	49
Honoraires	26	45
Publicités	4	13
Location matériel	4	13
Téléphones	1	0
Frais généraux divers	91	55
Fournisseurs achats	67	53
<b>Total</b>	<b>1 339</b>	<b>1 257</b>

## 5 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

en milliers d'euros

	SICAV	Valeurs d'acquisitions
TCT TRESORERIE	FORTIS	289
TRINITE CT2	FORTIS	42
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>		<b>331</b>

L'ensemble du portefeuille a été cédé et réinvesti à la date de clôture de l'exercice

## 6 - Capitaux propres

### 6.1. Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers Et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Groupe prête attention au nombre et à la diversité des actionnaires, au rendement des capitaux propres totaux et au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions.

### 6.2. Capital et dividendes

Le capital est constitué par 4.552.064 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur unitaire de 2,488 euros.

Toutes les actions sont de même catégorie. Il n'existe aucun droit, privilège ou restriction attribué à ces actions.

	Nombre d'actions	Capital (en euros)
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>4 802 907</b>	<b>43 931 908</b>
Réduction de capital suite à l'annulation d'actions propres	-250 843	-2 294 843
Réduction de capital suite à l'apurement du report à nouveau		-30 309 987
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>4 552 064</b>	<b>11 327 078</b>
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>4 552 064</b>	<b>11 327 078</b>

La société a procédé au cours de l'exercice 2007 à une réduction de capital par l'annulation de 250.843 actions détenues en propre et par l'apurement du report à nouveau débiteur. Suite à cette réduction de capital, la valeur nominale du titre est ramenée de 9,15 euros à 2,488 euros.

Au cours de l'année 2008, la société n'a pas distribué de dividendes.

### 6.3 Autres réserves

Les autres réserves enregistrent :

- les bénéfices accumulés non distribués,
- les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères,

## 7 - Provisions inscrites au bilan

(en milliers d'euros)

	01.01.2008	Dotations	Reprises		31/12/2008
			utilisées	devenues sans objet	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>3 002</b>	<b>599</b>	<b>309</b>	<b>179</b>	<b>3 113</b>
- Prud'hommes	217	113	40	0	290
- Retraites	402	10		19	393
- Taxe professionnelle (1)	1 612	170	59	0	1 723
- Plan social PID	210	0	210		0
- Litige fournisseur	160	0	0	160	0
- Divers	401	306		0	707
<b>Provisions sur stocks</b>	<b>2 300</b>	<b>2 264</b>	<b>2 300</b>	<b>0</b>	<b>2 264</b>
<b>Provisions pour dépréciation des créances</b>	<b>1 537</b>	<b>263</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 800</b>
<b>Provisions pour dépréciations sur immobilisations incorporelles (2)</b>	<b>1 372</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 372</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 211</b>	<b>3 126</b>	<b>2 609</b>	<b>179</b>	<b>8 549</b>

(1) Cette provision concerne la société PIER IMPORT DISTRIBUTION et correspond à un litige avec l'Administration fiscale quant à la cotisation minimale calculée sur la valeur ajoutée.

(2) Cette provision se rapporte à la dépréciation de la marque Darnal Expansion, (cf. point 1.1 Immobilisations Incorporelles)

Les engagements en matière de retraite sont comptabilisés selon la méthode préférentielle, avec une augmentation annuelle des salaires de 2 %, un taux d'actualisation de 4 % et un taux de charges sociales de 33,50 % pour Pier Import Distribution et 43 % pour les autres sociétés du groupe.

En milliers d'Euros	31/12/2008	31/12/2007
Montants des engagements	394	402

## 8 - Passifs financiers

Exercice 2007 :

(en milliers d'euros)

	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments	
			Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti
Passifs financiers non courants	13 244	13 244		13 244
Passifs financiers courants	1 677	1 677		1 677
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	13 023	13 023		13 023
Autres dettes	303	303		303
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>28 247</b>	<b>28 247</b>		<b>28 247</b>

Exercice 2008 :

(en milliers d'euros)

	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments	
			Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti
Passifs financiers non courants	14 720	14 720		14 720
Passifs financiers courants	2 938	2 938		2 938
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	12 778	12 778		12 778
Autres dettes	2512	2512		2 512
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>32 948</b>	<b>32 948</b>		<b>32 948</b>

## 9 - Emprunts et dettes financières

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Total</b>	<b>31/12/2008</b>		<b>31/12/2007</b>
		<b>-1 an</b>	<b>+ 1 an - 5 ans</b>	
Emprunts (1)	15 208	577	14 631	13 244
Concours bancaires	2 450	2 450		1 575
<b>Total</b>	<b>17 658</b>	<b>3 027</b>	<b>14 631</b>	<b>14 819</b>

Toutes les dettes financières et tous les emprunts sont libellés en euros

(1) Emprunts à taux fixe : 15 208 K€

Emprunts à taux variable : 0 €

Les sûretés consenties sont énoncées en note 22.

## 10 - Dettes fournisseurs et autres créditeurs

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Total</b>	<b>31/12/2008</b>		<b>31/12/2007</b>
		<b>-1 an</b>	<b>+ 1 an - 5 ans</b>	
Dettes fournisseurs	8 587	8 587		7 256
Effets à payer	120	120		33
Dettes sur immobilisations	70	70		273
Autres créditeurs	2 523	2 523		303
<b>Total</b>	<b>11 300</b>	<b>11 300</b>	<b>0</b>	<b>7 865</b>

## 11 - Dettes fiscales et sociales

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Total</b>	<b>31/12/2008</b>		<b>31/12/2007</b>
		<b>-1 an</b>	<b>- 5 ans</b>	
Personnel et comptes rattachés	1 108	1 108		1 171
Sécurité sociales et organismes sociaux	689	689		720
Etat et collectivités	2 192	2 192		3 571
<b>Total</b>	<b>3 989</b>	<b>3 989</b>		<b>5 462</b>



## 12 - Impôts différés par nature

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Retraites	132	135
Crédit bail	(72)	(61)
Immobilisations réévaluées	(2 169)	(2 193)
Retraitements IFRS, écarts de change	(410)	(423)
JV instruments financiers	0	(81)
<b>IMPOTS DIFFERES NETS</b>	<b>(2 519)</b>	<b>(2 623)</b>
<p>Le rapprochement entre l'impôt société figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui aurait été supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :</p>		
<i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Résultat conso avant impôts	(9 432)	(2 448)
Impôt théorique	(3 144)	(816)
Déficits ordinaires non imposés	3 320	714
IFA non activé	0	0
Retraitements de consolidation non imposés	(142)	346
Impôt sur différences permanentes de consolidation	(106)	(597)
Impôt sur différences permanentes sociales	(33)	15
<b>Imposition réelle</b>	<b>(104)</b>	<b>(338)</b>

### Impôts différés sur les déficits ordinaires

Déficits ordinaires reportables 47 637 659 euros

Le montant des impôts différés, non activés, sur les déficits reportables au taux de 33,33 % s'élève à : 15 877 632 euros

## 13 – Gestion des risques

### Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le Comité de direction est désigné comme responsable de la définition et du contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe. Le comité rend compte de ses activités au Conseil d'administration de façon régulière.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque concerne essentiellement les créances clients et les titres de placement.

#### *Clients et autres débiteurs*

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients « ventes en gros ». En effet, environ 87 % des produits du Groupe se rattachent à des ventes « réseau » dont les paiements se font quasiment au comptant.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs. La principale composante de cette dépréciation correspond à des pertes spécifiquement liées à des risques significatifs individualisés.

#### *Placements*

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit en investissant uniquement dans des titres liquides.

#### *Garanties*

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières qu'à ses filiales. Au 31 décembre 2008, il n'y avait aucune garantie en circulation (2007 : néant).

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arrivent à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il dispose toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir des pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix du marché, tels que les cours de change, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité/risque.

Le Groupe est exposé au risque de change sur les achats qui sont libellés dans une monnaie autre que l'euro, tels que le dollar américain (USD) et la roupie indonésienne (IDR).

En début d'exercice le Groupe couvre environ un tiers de son exposition estimée au risque de change au titre des achats prévisionnels libellés en USD pour l'année en cours. Les couvertures de change sont complétées en cours d'exercice en fonction de l'évolution du marché des devises et du volume des achats effectivement réalisés. Le Groupe couvre également ses dettes commerciales libellées en USD.

Le Groupe a recours à des contrats de change à terme et à des achats et ventes d'options pour couvrir son risque de change. Les contrats à terme ou les positions optionnelles ont, à la date de clôture, une échéance inférieure à un an. Si nécessaire, les contrats de change à terme sont renouvelés à leur date d'échéance.

## 14 – Chiffre d'affaires

*en milliers d'euros*

	31/12/2008		31/12/2007	
	Réseau	Gros & Internet	Réseau	Gros & Internet
Ventes marchandises	35 030	5 443	42 673	5 081
Acomptes clients acquis	0		0	
Prestations de services	517	71	5	90
<b>Total</b>	<b>35 547</b>	<b>5 514</b>	<b>42 678</b>	<b>5 171</b>

**15 - Détail des autres produits d'activité***en milliers d'euros*

	31/12/2008	31/12/2007
Cessions actifs incorporels	210	4 632
Cessions actifs corporels et financiers	58	232
VNC des immobilisations	(139)	(3 211)
Produits divers d'exploitation	194	147
Prestations de services	588	96
Transferts de charges	84	962
	<b>995</b>	<b>2 858</b>

**16 - Détail des autres produits et charges d'exploitation (hors dotations nettes aux provisions)***en milliers d'euros*

	31/12/2008	31/12/2007
Produits divers d'exploitation	10	396
Charges diverses d'exploitation	(171)	(118)
	<b>(161)</b>	<b>278</b>

**17 - Détail des charges externes***en milliers d'euros*

	31/12/2008	31/12/2007
Achats matières premières et approvisionnements	369	309
Coûts d'occupation (loyers et charges locatives)	7 123	7 421
Locations matériels	177	113
Plate forme logistique/ Cellule overseas	2 275	2 461
Fournitures consommables (Eau, E.D.F. ...)	716	729
Entretiens et réparations	405	511
Primes d'assurances	256	273
Personnel intérimaire	137	126
Honoraires	492	754
Publicité y compris participations GIE	401	860
Transports entre établissements et divers	2 009	1 986
Frais de déplacements, missions	293	308
Frais postaux et télécommunications	248	271
Services bancaires et assimilés	402	435
Pénalités et amendes diverses	46	342
Autres charges	519	660
<b>Total</b>	<b>15 868</b>	<b>17 559</b>

## 18 - DETAIL DES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

	31/12/2008	31/12/2007
Taxes professionnelles	393	376
Taxes foncières	397	419
Droits d'enregistrements	0	0
Formation professionnelle	133	169
Taxes sur les véhicules de société	6	7
Taxes de voirie	8	13
Taxes sur ordures ménagères	53	45
Taxes sur les bureaux	4	3
Taxe d'apprentissage	63	82
Contrats de retour professionnel	0	0
Effort construction	4	5
Contribution sociale de solidarité	71	76
Taxes sur les grandes surfaces	158	118
Taxes sur dépenses de publicité	1	5
Taxes sur art de la table	14	0
IFA déductible	37	37
	<b>1 342</b>	<b>1 355</b>

## 19 – Résultat financier

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Intérêts et produits assimilés	10	57
Reprise provision financière	0	0
Produits nets sur cessions V.M.P.	7	16
Différence positives de change sur compte banques	1662	1698
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 679</b>	<b>1 771</b>
Intérêts et charges assimilés	1056	1094
Différences négatives de change sur comptes banques	334	207
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 390</b>	<b>1 301</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>289</b>	<b>470</b>

## 20 – Effectif moyen

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Cadres	71	70
Agents de maîtrise	64	66
Employés	203	243
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>338</b>	<b>379</b>

## 21 - Rémunérations des organes de direction

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Montants des rémunérations allouées aux membres des organes de direction.	450	111

## 22 - Engagements hors bilan actif et passif éventuels

### Cautions et garanties données

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Dettes assorties de sûretés réelles (emprunts)	1 265	0
Dettes assorties de sûretés réelles (Position court terme)	2 678	1 808

Les sûretés consenties en garantie des dettes financières, moyen et long terme, s'analysent en des nantissements sur certains fonds de commerce.

### Cautions et garanties reçues

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Engagements reçus assortis d'un nantissement (1)	1 024	1 136
Cautions reçues sur concours bancaires courants (2)	4 426	4 836

(1) Les engagements reçus correspondent à des garanties locatives et à des cautions en douane.

(2) Ces cautions concernent les engagements donnés par Forfinance au profit des banques et organisme de crédit bail

Le nombre d'heures acquis par les salariés pour le droit individuel à la formation à la fin de l'exercice 2008 s'élève à 26.624 heures

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Montant des engagements	393	403

---

**Engagements en matière de crédit bail****En milliers d'euros**

<b>Valeur d'origine</b>	<b>2 505</b>
Amortissements	
- Cumuls d'exercice précédents	1 692
- Reprises de l'exercice	-70
- Dotations de l'exercice	70
<b>Total</b>	<b>1 692</b>
Redevances payées	
- Cumuls d'exercice précédents	3 027
- Paiements de l'exercice	163
<b>Total</b>	<b>3 190</b>
Redevances restant à payer	
- A un an au plus	117
- A plus d'un an et moins de cinq ans au plus	553
- A plus de cinq ans	27
<b>Total</b>	<b>697</b>
Valeur résiduelle	
- A un an au plus	0
- A plus d'un an et moins de cinq ans au plus	3
- A plus de cinq ans	15
<b>Total</b>	<b>18</b>

## 23 - Eléments concernant les entreprises liées et les participations

En milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
<b>AUTRES CREANCES</b>		
FORNORD Espagne	41	44
FORNORD France	4	47
ORCQ DISTRIBUTION	0	3
FOIR FOUILLE	4	0
	<b>49</b>	<b>94</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES D'EXPLOITATION</b>		
FORFINANCE (Compte courant)	13 335	12 564
FORNORD France (Logistique)	7	126
ORCQ DISTRIBUTION (Logistique)	377	164
IMPORT DISTRIBUTION	115	0
C E D	627	0
FORNORD Espagne	17	17
FORSERVICES (Frais généraux)	130	59
FOIR FOUILLE	2 486	736
	<b>17 094</b>	<b>13 666</b>
<b>PRODUITS DE PARTICIPATIONS</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
<b>AUTRES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
<b>CHARGES FINANCIERES (1)</b>	<b>782</b>	<b>652</b>

(1) Intérêts sur C/Ct Forfinance

## 24 - Options de souscription d'actions

Bénéficiaires	Nombre	date début d'exercice	Prix par action
<b>Néant</b>			

## 25 - Produits et charges concernant les entreprises liées

En Euros	31/12/2008	31/12/2007
<b>Charges d'exploitation</b>		
FORNORD France	12 995	128 478
ORCQ DISTRIBUTION	1 624 546	1 869 203
CED	757 325	683 225
IMPORT DISTRIBUTION	6 256	0
FORSERVICES	119 301	133 150
FORFINANCE	782 073	732 346
FORNORD Espagne	0	16 882
	<b>3 302 496</b>	<b>3 563 284</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		
DISTRIFORT	35 012	30 313
FORNORD France	145	12 811
FORNORD Espagne	-3 644	68 782
IMPORT DISTRIBUTION	1 648 270	
	<b>1 679 783</b>	<b>81 593</b>

### Identité de la société consolidante

S.A.S. FORFINANCE au capital de 14.982.672 euros  
Siège social : Zone d'Activité du Parc à Stock - 62820  
LIBERCOURT  
R.C.S. 383 862 646 Béthune

## 26 - Evènements post-clôture

En janvier 2009, la société a modifié son principe d'approvisionnement des magasins en cédant son stock dépôt à une société tiers pour une valeur de 4 M€. Depuis cette date, elle sous-traite la quasi-totalité de ses importations et de ses achats, ce qui permet de diminuer les lignes de crédit documentaires d'environ 3M€. Ces mesures permettent d'alléger la trésorerie sans pénaliser l'exploitation.

Par ailleurs depuis le début de l'exercice, un plan de sauvegarde de l'emploi portant sur 21 magasins, privilégiant l'article 1224-1, reprise du personnel, a été initié avec l'accord des représentants du personnel.



# Comptes consolidés

## 4.2. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**- EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 -**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Pier Import Europe S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note aux états financiers « 3.1 Principes généraux » de la partie « Règles et méthodes comptables » qui expose l'incertitude relative au principe de continuité d'exploitation.

## 2 - Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. La très grande volatilité sur les marchés financiers demeurés actifs, la raréfaction des transactions sur des marchés financiers devenus inactifs ainsi que le manque de visibilité sur le futur créent des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

### Continuité de l'exploitation

La note aux états financiers « 3.1 Principes généraux » de la partie « Règles et méthodes comptables » expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été maintenu pour l'établissement des comptes.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous estimons que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur la situation du groupe au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.

#### Estimations comptables

Lors de l'arrêté de ses comptes, votre groupe est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses concernant notamment la dépréciation des immobilisations incorporelles (notes aux états financiers « 3.4 Test de perte de valeur » et « 3.5 Immobilisations incorporelles » de la partie « Règles et méthodes comptables »), la dépréciation des stocks (note aux états financiers « 3.9 Stocks » de la partie « Règles et méthodes comptables ») ainsi que l'évaluation des provisions (note aux états financiers « 3.13 Provisions » de la partie « Règles et méthodes comptables »).

Pour l'ensemble de ces estimations, nos travaux ont consisté à examiner la documentation disponible, apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par le groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 25 mai 2009

Roubaix, le 25 mai 2009

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Fiduciaire Métropole Audit

Claire Gravereau  
*Associée*

Jean François Pansard  
*Associé*

**4.3. Comptes sociaux**

## Bilan actif

En euros	Valeurs brutes	Amortissements & Provisions	31/12/2008	31/12/2007
Marques	4 718 635	1 442 087	3 276 548	3 256 803
Fonds commercial	10 465 873	0	10 465 873	10 539 353
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>15 184 508</b>	<b>1 442 087</b>	<b>13 742 421</b>	<b>13 796 156</b>
Constructions	583 791	574 132	9 659	9 470
Agencements et Installations	18 111 760	15 394 152	2 717 608	3 624 255
Autres immobilisations corporelles	231 479	206 942	24 536	42 467
Immobilisations en cours et acomptes	0	-	0	0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>18 927 029</b>	<b>16 175 226</b>	<b>2 751 804</b>	<b>3 676 192</b>
Participations	11 574	0	11 574	11 574
Actions propres	0	0	0	0
Prêts	148 622	-	148 622	96 554
Dépôts de garantie	998 792	-	998 792	1 015 624
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 158 989</b>	<b>0</b>	<b>1 158 989</b>	<b>1 123 752</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>35 270 526</b>	<b>17 617 313</b>	<b>17 653 213</b>	<b>18 596 100</b>
Fournitures consommables	88 818	-	88 818	74 725
Marchandises	15 329 889	2 487 015	12 842 874	16 195 394
<b>STOCKS</b>	<b>15 418 707</b>	<b>2 487 015</b>	<b>12 931 692</b>	<b>16 270 119</b>
Créances clients	3 636 161	1 800 228	1 835 933	2 345 632
Autres créances d'exploitation	9 264 770	0	9 264 770	6 143 869
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>12 900 931</b>	<b>1 800 228</b>	<b>11 100 703</b>	<b>8 489 501</b>
Comptes courants filiales	0	-	0	288 666
Créances sur cessions d'immobilisations	0	-	0	11 000
Autres créances	0	-	0	0
<b>CREANCES DIVERSES</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>299 666</b>
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>331 032</b>	<b>-</b>	<b>331 032</b>	<b>480 457</b>
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>696 983</b>	<b>-</b>	<b>696 983</b>	<b>1 000 353</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>29 347 652</b>	<b>4 287 243</b>	<b>25 060 410</b>	<b>26 540 096</b>
Charges constatées d'avance	1 338 498	-	1 338 498	1 256 211
Ecart de conversion actif	260 185	-	260 185	156 235
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>1 598 683</b>	<b>-</b>	<b>1 598 683</b>	<b>1 412 446</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>66 216 861</b>	<b>21 904 556</b>	<b>44 312 305</b>	<b>46 548 642</b>

**Bilan passif**

<b>En euros</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Capital social	11 327 078	11 327 078
Report à nouveau	-2 138 686	0
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(9 961 270)</b>	<b>(2 138 686)</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-772 878</b>	<b>9 188 392</b>
Provisions pour risques	1 017 554	978 252
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 017 554</b>	<b>978 252</b>
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	1 264 969	0
Concours bancaires courants & intérêts courus non échus	2 448 195	1 675 130
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>3 713 163</b>	<b>1 675 130</b>
Dettes fournisseurs	8 664 745	7 371 589
Dettes sociales	227 984	178 472
Dettes fiscales	1 799 028	3 117 530
Dettes filiales	11 681 109	9 009 787
Dettes associés	13 335 043	12 563 970
Autres dettes	2 522 372	302 839
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>38 230 281</b>	<b>32 544 187</b>
Dettes sur immobilisations	70 374	173 934
<b>DETTES DIVERSES</b>	<b>70 374</b>	<b>173 934</b>
<b>DETTES</b>	<b>42 013 817</b>	<b>34 393 251</b>
Différences de conversion passif	2 053 812	1 988 747
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>2 053 812</b>	<b>1 988 747</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>44 312 305</b>	<b>46 548 642</b>

## Compte de résultat

En Euros	31/12/2008	31/12/2007
Ventes de marchandises	40 473 351	47 753 912
Prestations de services	588 237	95 586
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>41 061 588</b>	<b>47 849 498</b>
Autres produits	190 833	137 334
Transferts de charges	15 256	853 830
Reprises provisions	2 606 864	3 812 434
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>43 874 541</b>	<b>52 653 096</b>
Achats marchandises & autres approvisionnements	16 843 363	18 678 104
Variation des stocks	3 458 276	3 753 951
Coûts d'achats des marchandises vendues	20 301 639	22 432 055
Autres achats & charges externes	26 111 074	28 485 892
Impôts, taxes & versements assimilés	1 084 305	1 110 383
Salaires & charges sociales	1 507 358	1 125 653
Autres charges	171 175	107 169
Dotations aux amortissements	1 248 623	1 490 107
Dotations aux provisions pour actif circulant	2 750 129	2 964 162
Dotations aux provisions pour risques et charges		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>53 174 303</b>	<b>57 715 422</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(9 299 762)</b>	<b>(5 062 326)</b>
Intérêts & produits nets sur cessions VMP	17 206	72 527
Reprises sur provisions	1 316 799	1 495 568
Différences positives de change sur comptes banques	920 703	975 315
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 254 708</b>	<b>2 543 410</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	260 185	156 235
Intérêts & produits assimilés	2 171 757	1 050 709
Différences négatives de change sur comptes banques	657 198	207 082
Dotations aux provisions pour dépréciation		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>3 089 141</b>	<b>1 414 025</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(834 433)</b>	<b>1 129 385</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>(10 134 194)</b>	<b>(3 932 941)</b>
Produits sur opérations de gestion	6 679	396 730
Produits sur opérations en capital	268 147	4 854 693
Reprises provisions pour risques et charges	3 421 491	495 089
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 696 317</b>	<b>5 746 512</b>
Charges sur opérations de gestion	3 084 089	342 318
Charges sur opérations en capital	132 934	3 201 150
Dotations aux provisions pour risques et charges	306 369	295 476
Dotations aux provisions pour dépréciation	0	113 313
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>3 523 392</b>	<b>3 952 257</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>172 925</b>	<b>1 794 255</b>
Impôt sur les bénéfices	0	0
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(9 961 270)</b>	<b>(2 138 686)</b>

**Besoins en fonds de roulement – trésorerie**

En Euros	31/12/2008	31/12/2007	Variations
<b>RESSOURCES</b>			
Capitaux propres	(772 878)	9 188 391	(9 961 269)
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 264 969	0	1 264 969
<b>Total des ressources</b>	<b>492 091</b>	<b>9 188 391</b>	<b>(8 696 300)</b>
<b>EMPLOIS</b>			
Actif net immobilisé valeur brute	35 270 526	36 021 023	(750 497)
Fonds d'amortissements	(17 617 313)	(17 424 923)	(192 390)
<b>Total des emplois</b>	<b>17 653 213</b>	<b>18 596 100</b>	<b>(942 887)</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>(17 161 122)</b>	<b>(9 407 709)</b>	<b>(7 753 413)</b>
Stocks	15 418 707	18 876 983	(3 458 276)
Provisions sur stocks	(2 487 015)	(2 606 864)	119 849
Clients et comptes rattachés	3 636 161	3 882 746	(246 585)
Provisions sur clients	(1 800 228)	(1 537 114)	(263 114)
Autres créances d'exploitation	2 651 777	2 151 696	500 081
Créances sur filiales	6 612 993	7 331 314	(718 321)
Provisions sur autres créances d'exploitation et filiales	0	(3 339 141)	3 339 141
Créances sur cessions d'immobilisations	0	11 000	(11 000)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(8 664 745)	(7 371 589)	(1 293 156)
Autres dettes d'exploitation	(4 549 384)	(3 598 841)	(950 543)
Dettes sur filiales et associés	(11 681 109)	(9 009 787)	(2 671 322)
Dettes Forfinance	(13 335 043)	(12 563 970)	(771 073)
Charges constatées d'avance	1 338 498	1 256 211	82 287
<b>BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION</b>	<b>(12 859 388)</b>	<b>(6 517 357)</b>	<b>(6 342 031)</b>
Provisions pour risques	(1 017 554)	(978 252)	(39 302)
Comptes courants débiteurs filiales	0	288 666	(288 666)
Dettes sur immobilisations	(70 374)	(173 934)	103 560
<b>BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION</b>	<b>(1 087 928)</b>	<b>(863 519)</b>	<b>(224 409)</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>			
Passif	(2 053 812)	(1 988 747)	(65 065)
Actif	260 185	156 235	103 950
Disponibilités	696 983	1 000 353	(303 370)
Instruments dérivés passifs	0	(101 643)	101 643
Valeurs mobilières de placement	331 032	480 457	(149 425)
Concours bancaires courants	(2 448 195)	(1 573 487)	(874 708)
<b>TRESORERIE</b>	<b>(1 420 180)</b>	<b>(194 321)</b>	<b>(1 225 859)</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE**

En Euros	Exercice 31/12/2008		Exercice 31/12/2007	
<b>Résultat net social</b>		<b>(9 961 270)</b>		<b>(2 138 686)</b>
Dotations nettes aux amortissements		1 248 623		1 490 107
- Dotations aux amortissements corporels et incorporels	1 248 623		1 490 107	
Plus et moins values nettes des cessions d'actif		(135 213)		(1 653 543)
Variation des provisions		(4 018 221)		(2 201 632)
- Reprise provision stock	(2 606 864)		(3 810 366)	
- Reprise Provision créances	0		(2 068)	
- Reprise Provision plan social filiale	(211 017)		(461 484)	
- Reprise provision filiale	(3 050 474)		(33 605)	
- Reprise provision pour risque	(160 000)		0	
- Reprise provision financière	(1 316 799)		(1 495 568)	
- Provision Stock	2 487 015		2 606 864	
- Provision filiale	0		113 313	
- Provision plan social filiale	0		135 476	
- Provision pour risque	306 369		160 000	
- Provision créances	263 114		357 298	
- Provision pour dépréciations	260 185		156 235	
Autres produits et charges d'activité				
- Impact soldes fournisseurs et dépôts de garantie passés en résultat	0		72 273	
- Impact boni filiale	10 250			
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net</b>		<b>(12 866 081)</b>		<b>(4 503 754)</b>
Variation du B.F.R. lié à l'activité		9 044 501		(612 045)
Stocks	3 458 276		3 753 951	
Décalage de trésorerie				
- Clients et comptes attachés	246 585		(353 566)	
- Autres créances d'exploitation	(500 081)		357 389	
- Créances filiales	718 321		(125 872)	
- Compte courant filiale	288 666		0	
- Dettes fournisseurs	1 293 156		(1 485 038)	
- Autres dettes d'exploitation	950 543		(1 372 020)	
- Dettes filiales	2 671 322		(1 512 068)	
- Charges constatées d'avance	(82 287)		125 179	
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation</b>		<b>(3 821 580)</b>		<b>(5 115 799)</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(346 044)		(1 054 319)
Acquisitions d'immobilisations financières		(112 622)		(104 260)
Produits de cession des immobilisations		268 147		4 854 693
Créances sur cessions d'immobilisations		11 000		1 651 872
Dettes sur immobilisations		(103 560)		118 697
Cession titres filiale		871 898		
<b>Variation de la trésorerie issue des investissements</b>		<b>588 819</b>		<b>5 466 683</b>
Augmentation des dettes financières		2 282 073		748 025
Remboursements des dettes financières		(246 031)		(810 000)
<b>Variation de la trésorerie issue du financement</b>		<b>2 036 042</b>		<b>(61 975)</b>
Ecart de conversion		(38 885)		723 242
Ajustements		9 745		(7 861)
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>(1 225 859)</b>		<b>1 004 290</b>
<b>RECONCILIATION</b>				
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		-194 321		-1 198 611
Variation nette de la trésorerie		(1 225 859)		1 004 290
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-1 420 180		-194 321



## **Comptes sociaux**

### **Annexe**

#### **Règles comptables et méthodes**

##### **1 • Principes comptables**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation, malgré la perte conséquente de l'exercice et les capitaux propres négatifs. Ce principe a été retenu en raison :
  - du soutien financier de la maison mère
  - des mesures de restructuration prises la société pour restaurer sa rentabilité (Cf. Evénements post-clôture).
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

##### **2 • Evènements significatifs**

Sur l'année 2008, le chiffre d'affaires du réseau est en repli de 14,2 % par rapport à l'année 2007 (10 % à périmètre constant).

Dans le cadre du processus de restauration de la trésorerie et afin de restaurer la rentabilité, un programme de cessions de magasins a été initié en 2004. Il a été poursuivi en 2005, 2006, 2007 et en 2008.

La société a engagé un programme de cessions de magasins peu performants ou ne rentrant plus dans le format souhaité. Cette mesure permettra de dégager des liquidités et de réduire le B.F.R.

Par délibération du conseil d'administration du 18 décembre 2007, agissant sur délégation des assemblées générales mixtes des actionnaires des 30 juin 2006 et 12 septembre 2007, il a été décidé de réduire le capital de 43.931.908 euros à 11.327.077,69 euros par voie d'annulation de 250.843 actions et par voie d'apurement du compte de report à nouveau débiteur à hauteur de 34.996.298 euros et réduction du pair unitaire de 9,146941255 euros à 2,488338916 euros.

##### **3 • Comparabilité des comptes et changement de méthode**

###### **3.1 Changement de méthode**

Néant

###### **3.2 Comparabilité des comptes**

Les comptes annuels ont été établis selon les mêmes principes que l'exercice précédent,

##### **4 • Modes et méthodes d'évaluation**

###### **4.1 - Immobilisations incorporelles**

Les fonds commerciaux et les droits au bail sont inscrits à leur prix d'acquisition ou à leur valeur d'apport et ne sont pas amortis.

Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dans le cas de sous-activité durable ou dans le cas où leur valeur de marché appréhendée par la méthode comparative est inférieure à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Dans le cadre de l'opération de fusion absorption du 1er décembre 1995, les droits au bail ont été évalués en fonction des valeurs de marché issues de transactions récentes.

Toutefois, compte tenu de certaines disparités constatées et de l'absence de transactions sur certains sites, il a été décidé, sauf exception, de plafonner les valeurs ainsi déterminées à la valeur estimée du fonds de commerce du magasin concerné.

En effet, le droit au bail est un élément constitutif dudit fonds. Au cas particulier, les fonds ont été évalués selon la règle usuelle, à savoir 50 % du chiffre d'affaires TTC de chaque magasin.

La marque "Pier Import" a été évaluée à la moyenne des valorisations résultant de l'application des deux méthodes généralement utilisées, à savoir 4 % du chiffre d'affaires généré par la marque et un an de dépenses publicitaires.

Elle fait l'objet d'une provision pour dépréciation dans le cas de perte de notoriété ou dans le cas de sous activité durable.

L'unité génératrice de trésorerie (UGT), retenue pour effectuer les tests de perte de valeur, est le réseau de magasins exploités sous forme de succursales sous l'enseigne Pier Import. La valeur comptable d'un magasin est constituée du droit au bail et des immobilisations corporelles qui lui sont affectées.

Afin de suivre la valeur actuelle des magasins et d'identifier les changements défavorables significatifs, des indicateurs sont suivis lors de chaque clôture semestrielle et annuelle.

Ces indicateurs, calculés pour chaque magasin sont d'une part, la rentabilité de l'emplacement et, d'autre part, l'évolution de son chiffre d'affaires appréciée sur plusieurs années.

La dépréciation éventuelle résulte de la comparaison entre sa valeur comptable et sa valeur recouvrable. Cette dernière se définit comme étant la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur comptable.

#### 4.2 - Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée prévisible d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

- Bâtiments et constructions : 10 à 15 ans
- Agencements et installations : 3 à 8 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 5 ans

Les frais d'acquisition des immobilisations : honoraires et droits d'enregistrement sont amortis sur 5 ans.

#### 4.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres immobilisations financières sont évalués à leur prix d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Une provision pour dépréciation est constatée quand la valeur d'inventaire des titres devient inférieure au prix d'acquisition ou à la valeur d'apport.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'usage pour l'entreprise, déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité, et de ses perspectives d'avenir.

#### 4.4 - Stocks

Les marchandises sont évaluées aux prix de revient moyen pondéré, incluant d'une part les frais d'approche et les commissions à l'achat, et d'autre part les frais de gestion tels que l'étiquetage, les contrôles qualité, le service achats et les frais de logistiques valorisés à 25% du prix d'achat majoré des frais d'approche et des commissions à l'achat.

La méthode de calcul utilisée pour la détermination de la provision pour dépréciation des stocks est fondée sur la vitesse de rotation des marchandises en stock et de la date de leur dernière entrée en stock.

Les taux de dépréciation sont déterminés de la façon suivante :

Date dernière entrée	Durée d'écoulement								
	Sans consommation sur 12 mois	> à 120 mois	de 48 à 120 mois	de 36 à 48 mois	de 24 à 36 mois	de 18 à 24 mois	de 12 à 18 mois	de 6 à 12 mois	< à 6 mois
Taux de dépréciation									
Plus de 24 mois	100%	100%	100%	80%	70%	60%	40%	30%	0%
Entre 18 et 24 mois	100%	80%	70%	50%	40%	30%	20%	20%	0%
Entre 12 et 18 mois	100%	60%	40%	30%	20%	20%	10%	10%	0%
Entre 6 et 12 mois	100%	40%	30%	10%	10%	10%	0%	0%	0%
Moins de 6 mois	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

#### 4.5 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances présentant des risques de recouvrement estimés au cas par cas sont dépréciées.

Les dettes fournisseurs libellées en devises sont converties au cours légal en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écarts de conversion au bilan. Les pertes potentielles de changes sont provisionnées

#### 4.6 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Si la valeur liquidative à la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée.

#### 4.7 - Provisions pour risques et charges

Les risques potentiels et les litiges évalués individuellement, en fonction des données connues de la société à la date d'arrêt des comptes donnent lieu à la constitution d'une provision.

#### 4.8 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des opérations spéculatives de couverture sur un marché organisé ou assimilé.

Au 31 décembre 2005, l'impact positif sur le résultat social est de 474 Keuros

Au 31 décembre 2006, l'impact négatif sur le résultat social est de 185 Keuros.

Au 31 décembre 2007, l'impact négatif sur le résultat social est de 45 Keuros.

Au 31 décembre 2008, l'impact positif sur le résultat social est de 101 Keuros

Notes sur le bilan et le compte de résultat

1 - actif immobilisé

1.1 Mouvements de l'exercice

En milliers d'Euros	Valeurs brutes au 01.01.2008	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31.12.2008
Marques, procédés et droits assimilés	4 692	27	0	4 719
Droits au bail et autres	10 539	0	73	10 466
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>15 231</b>	<b>27</b>	<b>73</b>	<b>15 185</b>
Constructions	582	2	0	584
Installations générales, agencements	17 972	311	170	18 113
Autres	241	6	16	231
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>18 795</b>	<b>319</b>	<b>186</b>	<b>18 928</b>
Participations	883	0	872	11
Actions propres	0	0	0	0
Autres immobilisations financières (1)	1 112	113	77	1 147
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 995</b>	<b>113</b>	<b>949</b>	<b>1 158</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>36 021</b>	<b>459</b>	<b>1 209</b>	<b>35 271</b>

(1) Les autres immobilisations financières correspondent principalement aux dépôts de garantie des magasins

1.2 Amortissements

En milliers d'Euros	01.01.2008	Dotations	Diminutions	31.12.2008
Concession sur brevets, licences	63	7	0	70
<b>S/totaux amortissements incorporels</b>	<b>63</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>70</b>
Constructions	573	1	0	574
Agencements installations	14 347	1 217	170	15 394
Autres	199	23	15	207
<b>S/totaux amortissements corporels</b>	<b>15 119</b>	<b>1 241</b>	<b>185</b>	<b>16 175</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 182</b>	<b>1 248</b>	<b>185</b>	<b>16 245</b>

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire

2 - Stocks

En milliers d'Euros	31/12/2008	31/12/2007
Valeurs brutes	15 419	18 877
Provision pour dépréciation	2 487	2 607
<b>Valeurs nettes</b>	<b>12 932</b>	<b>16 270</b>

### 3 - Etat des autres créances d'exploitation

En milliers d'Euros	31/12/2008	moins 1 an	31/12/2007
Créances clients	3 636	1 875	3 882
Fournisseurs	605	605	252
Etat TVA	2 012	208	1 886
Créances sociales	13	13	10
Produits à recevoir	17	17	3
GIE PIER IMPORT GEFITEC (Autres créances)	0		56
GIE PIER IMPORT MARKET (Autres créances)	0		268
SA PIER IMPORT SUISSE (Compte courant)	0		289
SA PIER IMPORT SUISSE (Autres créances)	0		3 050
EUURL PIER IMPORT DISTRIB. (Autres créances)	6 613		3 958
Cessions immobilisations autres	5	5	11
<b>AUTRES CREANCES BRUTES</b>	<b>12 901</b>	<b>2 723</b>	<b>13 665</b>

### 4 - Valeurs mobilières de placement

En milliers d'Euros	SICAV	Valeurs d'acquisitions
TCT TRESORERIE	FORTIS	289
TRINITE CT2	FORTIS	42
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>		<b>331</b>

*L'ensemble du portefeuille a été cédé et réinvesti à la date de clôture de l'exercice*

### 5 - Charges constatées d'avance

En milliers d'Euros	31/12/2008	31/12/2007
EDF/GDF/Chauffage	4	3
Crédit-bail mobilier	1	2
Loyers	926	869
Charges locatives	128	100
Autres loyers et charges	14	20
Contrats d'entretien	24	35
Assurances	48	49
Honoraires	26	45
Publicités	4	13
Location matériel	5	12
Téléphones	1	0
Frais généraux divers	78	54
Fournisseurs achats	67	54
Intérêts sur emprunt	12	0
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>1 338</b>	<b>1 256</b>

### 5.1 - Charges à payer

En milliers d'Euros	31/12/2008	31/12/2007
Litiges fournisseurs	0	135
Dettes congés payés	149	118
Etat charges à payer (taxe pro)	2	20
Intérêts bancaires	10	8
<b>Charges à payer</b>	<b>161</b>	<b>281</b>

### 6 - Composition du capital social

Le capital social de 11 327 077,69 euros est divisé en 4 552 064 actions.

### 7 - Variation des capitaux

#### En milliers d'Euros

Capitaux propres au 01.01.2008	9 188
Résultat de l'exercice	(9 961)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2008</b>	<b>(773)</b>

### 8 - Provisions inscrites au bilan

En milliers d'Euros	01.01.2008	Dotations	Reprises		31.12.2008
			Utilisées	Devenues sans objet	
Provisions pour risques et charges (1)	822	306	211	160	757
Provisions pour pertes de change	156	260	156		260
Provisions sur stocks	2 607	2 487	2 607		2 487
Provisions pour dépréciation des créances	4 876	263	3 339		1 800
Provisions pour dépréciation financière	872	0	872	0	0
Provisions pour dépréciations sur immobilisations incorporelles	1 372	0	0	0	1 372
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 705</b>	<b>3 316</b>	<b>7 185</b>	<b>160</b>	<b>6 676</b>
(1)					
- Provision sur plan social de la filiale PID	211	0	211	0	0
- Provision prud'hommes	51	0	0		51
- Provision sur litige fournisseur	160	0	0	160	0
- Provision risque commissionnaire	400	306	0	0	706

## 9 - Etat des dettes d'exploitation

En milliers d'Euros	31/12/2008	-1 an	+ 1 an - 5 ans	31/12/2007
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	3 713	3 713		1 675
Dettes fournisseurs (2)	7 524	7 524		7 023
Dettes fiscales et sociales	2 027	2 027		3 296
Autres dettes	522	522		303
GIE GEFITEC	0	0	0	11
GIE PIER IMPORT MARKET	0	0	0	339
EUURL PIER IMPORT DISTRIBUTION	11 681	0	11 681	8 660
ORCQ DISTRIBUTION	377	377		163
CED	627	627		
FORNORD France (3)	7	7		126
FORSERVICES	130	130		59
FORFINANCE (compte courant)	13 335	0	13 335	12 564
Dettes sur immobilisations	2 070	2 070		174
<b>Dettes</b>	<b>42 014</b>	<b>16 998</b>	<b>25 016</b>	<b>34 393</b>
(1) dont concours bancaires courants	2 448			1 675
(2) dont effets à payer	120			34
(3) dont effets à payer	0			0

## 10 - Engagements financiers

Cautions et garanties données En milliers d'Euros	31/12/2008	31/12/2007
Dettes assorties de sûretés réelles (Emprunts)	1 265	0
Dettes assorties de sûretés réelles (Position court terme)	2 685	1 808

Les sûretés consenties en garantie des dettes financières, moyen et long terme, s'analysent en des nantissements sur certains fonds de commerce.

Cautions et garanties reçues En milliers d'Euros	31/12/2008	31/12/2007
Engagements reçus assortis d'un nantissement (1)	1 024	1 136
Engagements reçus sur concours bancaires courants (2)	5 905	4 836

Les sûretés consenties en garantie des dettes financières, moyen et long terme, s'analysent en des nantissements sur certains fonds de commerce.

- (1) Les engagements reçus correspondent à des garanties locatives et à des cautions en douane.  
(2) Cautions Forfinance données au profit des banques et organisme de crédit bail

## 11 - Ecart de conversion actif et passif

Les écarts de conversion actif et passif, respectivement de 260 Keuros et 2 054 Keuros, concernent uniquement les fournisseurs dont les montants sont libellés en devises étrangères. En fin d'exercice les soldes comptabilisés en cours d'année au taux standard sont réactualisés par rapport à la parité retenue à chaque arrêté.

## 12 - Chiffre d'affaires

En milliers d'Euros	31/12/2008	31/12/2007
Ventes marchandises	40 473	47 754
Prestations diverses	588	95
<b>Total</b>	<b>41 061</b>	<b>47 849</b>
dont ventes à l'exportation	3 013	3 298

### 13 - Détail des autres achats et charges externes

En milliers d'Euros	31/12/2008	31/12/2007
Coûts d'occupation (loyers et charges locatives)	7 124	7 422
Location matériels	210	241
Sous-traitance filiales fonctionnelles	10 591	11 514
Sous traitance logistique	2 275	2 461
Fournitures consommables (Eau, E.D.F. ...)	854	883
Entretiens et réparations	404	510
Redevances crédit-bail	127	125
Primes d'assurances	256	273
Personnel extérieur à l'entreprise	137	126
Honoraires	489	729
Publicité y compris participations GIE	401	861
Transports divers	2 008	1 985
Frais de déplacements, missions	229	246
Frais postaux, télécommunications	241	266
Services bancaires et assimilés	399	432
Autres charges	366	411
<b>Total</b>	<b>26 111</b>	<b>28 486</b>

### 14 - Détail des impôts, taxes et versements assimilés

En milliers d'Euros	31/12/2008	31/12/2007
Taxes professionnelles	332	374
Taxes foncières	397	419
Taxes sur les grandes surfaces	158	118
Taxes sur art de la table	14	0
Contribution de solidarité	56	68
IFA (déductible)	37	37
Autres impôts et taxes	90	94
Total	1 084	1 110

### 15 - Effectif moyen - Rémunérations

	31/12/2008	31/12/2007
Cadres	10	8
Employés	10	11
<b>EFFECTIF MOYEN</b>	<b>20</b>	<b>19</b>
<b>REMUNERATION DES DIRIGEANTS</b> (en milliers d'Euros)		
Montants des rémunérations allouées aux membres des organes de direction.	450	111

**Tableau 1**

**Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

**En euros**

Nom et fonction du dirigeant mandataire social	Exercice N-1	Exercice N
<b>Mlle Sonia BEN BEHE, Présidente</b>		
- Rémunérations dues au titre de l'exercice	0	36 000
- Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
- Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>36 000</b>
<b>Mr Philippe CHAUMET, Directeur Général</b> (démissionnaire en août 2008)		
- Rémunérations dues au titre de l'exercice	111 176	413 747
- Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
- Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>111 176</b>	<b>413 747</b>

**Tableau 2**

**Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social**

Nom et fonction du dirigeant mandataire social	Exercice N-1	Exercice N
<b>Mlle Sonia BEN BEHE, Présidente</b>		
- Rémunération fixe	0	36 000
- Rémunération variable	0	0
- Rémunération exceptionnelle	0	0
- Jetons de présence	0	0
- Avantages en nature	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>36 000</b>
<b>Mr Philippe CHAUMET, Directeur Général</b> (démissionnaire le 04/08/2008)		
- Rémunération fixe	110 261	87 968
- Rémunération variable	0	0
- Rémunération exceptionnelle	0	325 238
- Jetons de présence	0	0
- Avantages en nature (voiture)	915	541
<b>TOTAL</b>	<b>111 176</b>	<b>413 747</b>

**Tableau 3**

**Tableau sur les jetons de présence**

Membres du conseil	Jetons de présence versés en N-1	Jetons de présence versés en N
Mlle Sonia BEN BEHE, Présidente	0	0
Mlle Julia BEN BEHE, Administrateur	0	0
Mr Alain BEN BEHE, Administrateur	0	0
Mr Claude BEN BEHE, Administrateur	0	0
Mr Philippe CHAUMET, Administrateur (démissionnaire en août 2008)	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**Tableau 4**

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice  
à chaque dirigeant mandataire social

**NEANT**

**Tableau 5**

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice  
par chaque dirigeant mandataire social

**NEANT**

**Tableau 6**

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

**NEANT**

**Tableau 7**

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice  
pour chaque dirigeant mandataire social

**NEANT**

**16 - Résultat financier**

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Intérêts et produits assimilés	0	0
Produits divers	10	57
Produits nets sur cessions V.M.P.	7	15
Reprise provisions	1 317	1 496
Différence positives de change sur compte banques	921	975
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 255</b>	<b>2 543</b>
Intérêts et charges assimilés	2 172	1 051
Dotations financières aux amortissements et provisions (1)	260	156
Différences négatives de change sur comptes banques	657	207
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>3 089</b>	<b>1 414</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(834)</b>	<b>1 129</b>
(1) dont provisions sur actions propres :	0	0
(1) dont provisions sur pertes de change :	260	156

## 17 - Résultat exceptionnel

	31/12/2008		31/12/2007	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Amendes	0	7	0	7
Transactions payées		20		64
Dédits et pénalités perçues	0		0	
Litige fournisseur		7		271
Autres produits exceptionnels	7		397	
Créances irrécouvrables		3050		
Cessions immobilisations incorporelles	210	74	4 632	2 612
Cessions immobilisations corporelles	1	2	14	348
Cessions immobilisations financières	57	57	208	241
Dotations nettes prov.risques et charges		306		409
Reprises provisions pour risques	371		461	
Reprises provisions pour dépréciation	3 050		34	
<b>Produits et charges exceptionnels</b>	<b>3 696</b>	<b>3 523</b>	<b>5 746</b>	<b>3 952</b>

## 18 - Accroissements & allègements de la dette future d'impôt et évaluations fiscales dérogatoires

Déficits ordinaires reportables : 47 637 659 euros

Le montant des impôts différés, non activés,  
sur les déficits reportables au taux de 33,33 % s'élève à : 15 877 632 euros

Suite à la fusion absorption intervenue en décembre 1995,  
les plus values constatées sur les immobilisations  
incorporelles en sursis d'imposition s'élèvent au 31 décembre  
2008 à : 6 507 K euros

Accroissement ou allègement de la charge fiscale future-Résultat hors évaluations fiscales  
dérogatoires

### 18.1 Fiscalité différée

(en milliers d'euros Source de fiscalité différée	Début d'exercice		Fin d'exercice	
	Base	Impôt	Base	Impôt
	6			
Impôts différés à payer	581	2 193	6 507	2 169
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
<b>Total impôts différés à payer</b>	<b>581</b>	<b>2 193</b>	<b>6 507</b>	<b>2 169</b>
Impôts payés d'avance				
Participations des salariés	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	0	0	0	0
Autres charges à payer	0	0	0	0
<b>Total impôts payés d'avance</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 18.2 Fiscalité latente

Néant

## 19 - Intégration fiscale

A la suite de la transmission du patrimoine des sociétés SOJEF et ULYSSE STOCK en 2005 au profit de la société mère PIER IMPORT EUROPE, seule la société PIER IMPORT DISTRIBUTION est intégrée au niveau fiscal.

## 20 - Degré d'exposition aux risques de marché

Les risques liés au taux de change EURO/DOLLAR sont couverts sur les marchés à terme ou sur les marchés optionnels. Compte tenu du panier moyen relativement faible, le prix de vente des produits bénéficie d'une élasticité permettant de compenser les variations éventuelles du prix de revient des marchandises.

## **21 - Evènements post-clôture**

En janvier 2009, la société a modifié son principe d'approvisionnement des magasins en cédant son stock dépôt à une société tiers pour une valeur de 4 M€. Depuis cette, elle sous-traite la quasi-totalité de ses importations et de ses achats, ce qui permet de diminuer les lignes de crédit documentaires d'environ 3M€. Ces mesures permettent d'alléger la trésorerie sans pénaliser l'exploitation.

Par ailleurs depuis le début de l'exercice, un plan de sauvegarde de l'emploi portant sur 21 magasins, privilégiant l'article 1224-1, reprise du personnel, a été initié avec l'accord des représentants du personnel.

## **22 - Identité de la société consolidante**

S.A.S. FORFINANCE au capital de 14.982.672 euros.

Siège social : Zone d'Activité du Parc à Stock - 62820 LIBERCOURT

R.C.S. 383 862 646 Béthune

Filiales et participations

(en euros)

	% du capital détenu	Capital social	Autres capitaux propres avant affectation des résultats dernier exercice clos	Valeur comptable Brute	Valeur comptable nette
EURL PIER IMPORT DISTRIBUTION	100,00%	7 622	-	7 622	7 622

	Prêts et avances consentis par la par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
EURL PIER IMPORT DISTRIBUTION	(1) 11 681 109	0	10 582 953	0	0	Néant

(1) Le chiffre d'affaires de ces filiales correspond à la refacturation des charges engagées pour le compte des associés.

	Filiales	PIER IMPORT DISTRIBUTION EURL
	% d'intérêt détenu	100,00%
	Dividendes par action distribués au titre de l'exercice 2008	-
<b>BILAN</b> 31/12/2008	Capital Social 31/12/2008	8
	Capitaux propres 31/12/2008	8
	Dettes financières 31/12/2008	0
	Actif immobilisé 31/12/2008	702
	Disponibilités 31/12/2008	-2
<b>COMPTE DE RESULTAT</b> 31/12/2008	Chiffre d'affaires 31/12/2008	10 583
	Résultat d'Exploitation 31/12/2008	116
	Résultat Financier 31/12/2008	0
	Résultat Exceptionnel 31/12/2008	-116
	Résultat Net 31/12/2008	0
<b>COMPTE DE RESULTAT</b> 31/12/2007	Chiffre d'affaires 31/12/2007	11 403
	Résultat d'Exploitation 31/12/2007	-776
	Résultat Financier 31/12/2007	0
	Résultat Exceptionnel 31/12/2007	776
	Résultat Net 31/12/2007	0

Eléments concernant les entreprises liées  
et les participations

En milliers d'Euros	31/12/2008	31/12/2007
<b>PARTICIPATIONS</b>		
SA PIER IMPORT SUISSE	0	872
EURL PIER IMPORT DISTRIBUTION	8	8
	<b>8</b>	<b>880</b>
<b>COMPTES COURANTS FILIALES (CREANCES)</b>		
SA PIER IMPORT SUISSE	0	289
	<b>0</b>	<b>289</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>		
GIE PIER IMPORT MARKET	0	268
SA PIER IMPORT SUISSE	0	3 050
EURL PIER IMPORT DISTRIBUTION	6 613	3 958
GIE GEFITEC	0	56
FORNORD Espagne	41	44
FORNORD France	4	47
ORCQ DISTRIBUTION	0	3
FOIR FOUILLE	4	0
	<b>6 662</b>	<b>7 426</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES D'EXPLOITATION</b>		
GIE GEFITEC	0	11
GIE PIER IMPORT MARKET	0	339
EURL PIER IMPORT DISTRIBUTION	11 681	8 660
FORFINANCE (Compte courant)	13 335	12 564
FORNORD France (Logistique)	7	126
ORCQ DISTRIBUTION (Logistique)	377	164
IMPORT DISTRIBUTION	115	0
C E D	627	0
FORNORD Espagne	17	17
FORSERVICES (Frais généraux)	130	59
FOIR'FOUILLE	2 486	736
	<b>28 775</b>	<b>22 676</b>
<b>PRODUITS DE PARTICIPATIONS</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
<b>AUTRES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
<b>CHARGES FINANCIERES (1)</b>	<b>782</b>	<b>652</b>

(1) Intérêts sur C/Ct Forfinance

## Engagements hors bilan

### Engagements en matière de crédit bail

En milliers d'Euros

<b>Valeur d'origine</b>	<b>2 505</b>
Amortissements	
- Cumuls d'exercice précédents	1 666
- Reprises de l'exercice	-37
- Dotations de l'exercice	63
<b>Total</b>	<b>1 692</b>
Redevances payées	
- Cumuls d'exercice précédents	2 988
- Paiements de l'exercice	155
<b>Total</b>	<b>3 143</b>
Redevances restant à payer	
- A un an au plus	117
- A plus d'un an et moins de cinq ans au plus	553
- A plus de cinq ans	27
<b>Total</b>	<b>697</b>
Valeur résiduelle	
- A un an au plus	0
- A plus d'un an et moins de cinq ans au plus	3
- A plus de cinq ans	15
<b>Total</b>	<b>18</b>

### Engagements en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs (63 K euros)

Les indemnités sont calculées en fonction du dernier salaire brut en tenant compte d'une augmentation annuelle de salaires de 2 %, d'un taux d'actualisation de 4 % et d'un taux de charges sociales de 43 %.

Ces éléments sont revalorisés par une table de probabilité de vie et d'un Turn-over par âge.

### Engagements en matière de droit individuel à la formation

Le nombre d'heures acquis par les salariés pour le droit individuel à la formation en fin d'exercice et non exercé s'élève à 1.520 heures.

## 4.4. Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

### 4.4.1. Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Pier Import Europe S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1 « Principes comptables » de la partie « Règles comptables et méthodes » de l'annexe qui expose l'incertitude relative au principe de continuité d'exploitation.

### 2 - Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. La très grande volatilité sur les marchés financiers demeurés actifs, la raréfaction des transactions sur des marchés financiers devenus inactifs ainsi que le manque de visibilité sur le futur créent des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

#### Continuité de l'exploitation

La note 1 « Principes comptables » de la partie « Règles comptables et méthodes » expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été maintenu pour l'établissement des comptes.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.

### Estimations comptables

Lors de l'arrêté de ses comptes, votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses concernant notamment la dépréciation des immobilisations incorporelles (note « 4.1 Immobilisations incorporelles » de la Partie 4 de l'annexe « Modes et méthodes d'évaluation »), la dépréciation des stocks (note « 4.4 Stocks ») ainsi que l'évaluation des provisions (note « 4.7 Provisions pour risques et charges »).

Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons examiné la documentation disponible, apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues et vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 25 mai 2009

Roubaix, le 25 mai 2009

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Fiduciaire Métropole Audit

Claire Gravereau  
*Associée*

Jean François Pansard  
*Associé*



## **4.4.2. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés**

**Exercice clos le 31 décembre 2008**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions ou engagements en vue de leur approbation.

### **Absence d'avis de convention et d'engagement**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

#### **Convention de prestations comptables et de direction avec la S.A.S. Forfinance**

- Nature et objet :

Votre Conseil d'administration dans sa séance du 27 mars 2003 a autorisé la S.A.S. Forfinance à facturer à votre société des prestations comptables et de direction.

- Modalités :

Cette prestation n'a pas eu d'effet en 2008.

#### **Convention d'assistance d'ordre administratif, comptable et commercial conclue avec la S.A.R.L. Forservices**

- Nature et objet :

Votre Conseil d'administration, dans sa séance du 6 septembre 2003, a autorisé la S.A.R.L. Forservices à facturer à votre société une redevance mensuelle couvrant les frais d'assistance administrative, comptable et commerciale.

- Modalités :

Son montant est calculé sur la base du coût de revient des moyens mis en œuvre majoré d'un forfait de 5 % au titre des frais de gestion. Au titre de l'exercice 2008, cette facturation s'est élevée à 119 301 euros hors taxes.

#### **Convention de cession d'un bâtiment et de prise à bail dudit local conclue avec la S.C.I. Tourville**

- Nature et objet :

Le Conseil d'Administration du 27 octobre 2004 a autorisé la cession d'un bâtiment sis à Tourville La Rivière à la S.C.I. Tourville et la prise à bail dudit local par la société Pier Import Europe S.A.

- Modalités :

Le bâtiment a été vendu par Pier Import Europe S.A. pour 880 000 euros au cours de l'exercice 2004. Au titre de l'exercice 2008, les loyers acquittés jusqu'en octobre se sont élevés à 114 957 euros hors taxes et la taxe foncière acquittée s'est élevée à 11 608 euros. A compter du mois de novembre 2008, ce magasin n'est plus exploité par la SCI Tourville.

### **Convention de location d'un local sur la commune de Bordeaux conclue avec la S.C.I. Immo Bordeaux le Lac**

- Nature et objet :

Votre Conseil d'Administration du 4 octobre 2006 a autorisé la location par la société Pier Import Europe S.A. d'un local à édifier sur la commune de Bordeaux détenu par la S.C.I. Immos Bordeaux Le Lac.

- Modalités :

La livraison du bâtiment a été réalisée le 30 juin 2007. Au titre de l'exercice 2008, les frais acquittés se sont élevés à 119 973 euros hors taxes, dont 102 811 euros au titre des loyers et 17 162 euros de charges locatives et autres frais.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **Les commissaires aux comptes**

Paris La Défense, le 25 mai 2009

Roubaix, le 25 mai 2009

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Fiduciaire Métropole Audit

Claire Gravereau  
*Associée*

Jean François Pansard  
*Associé*

### **4.4.3. Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société Pier Import Europe S.A.**

**Exercice clos le 31 décembre 2008**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Pier Import Europe S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008. Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise. Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

#### ***Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière***

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

#### ***Autres informations***

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce.

#### **Les commissaires aux comptes**

Paris La Défense, le 25 mai 2009

Roubaix, le 25 mai 2009

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Fiduciaire métropole Audit

Claire Gravereau

Jean François Pansard

*Associée*

*Associé*

## Organes d'administration et de direction

### 5•1 Administration

<b>5•1•1 Conseil d'Administration</b>	Dates de nomination ou de renouvellement	Dates d'échéance
Sonia BEN BEHE, Présidente	21/12/2007	Assemblée Générale Ordinaire 2013
Alain BEN BEHE, Administrateur	27/06/2008	Assemblée Générale Ordinaire 2014
Claude BEN BEHE, Administrateur	27/06/2008	Assemblée Générale Ordinaire 2014
Julia BEN BEHE, Administrateur	27/06/2008	Assemblée Générale Ordinaire 2014

### 5•1•2 Autres mandats

#### Liste des mandats sociaux

Sociétés	Alain BEN BEHE	Claude BEN BEHE
SAS FORFINANCE	Président	Directeur Général
SAS FORNORD	Président	Directeur Général
SARL FORSERVICES	Gérant	
SARL DISTRIFORD		Gérant
SCI MONTIGNY	Gérant	
SCI PIERRE ET NATHALIE	Co-gérant	Co-gérant
SCI DU GROUPAGE	Gérant	
SCI AACI		
SARL CONFLANS DIFFUSION	Gérant	
SAS F.F.D.	Président	
SCI DU 288-292 RUE LEON GAMBETTA	Co-gérant	Co-gérant
SCI TOURVILLE	Co-gérant	Co-gérant
SARL ARKA	Gérant	

### 5•2 Comité de direction

Sonia Ben Béhé, Président-Directeur Général,  
François Caffeau, Directeur du contrôle de gestion,  
Béla Zirmi, Directeur comptable  
Gérard Démaret, Gérant de Pier Import Distribution.

### 5•3 Rémunération des membres des organes d'administration et de direction

#### 5•3•1 Rémunération du Comité de Direction.

Le total des rémunérations et indemnités versées aux membres du Comité de Direction s'est élevé à 449.747 euros pour l'exercice 2008.

#### 5•3•2 Rémunération des organes d'administration.

Au titre de l'exercice 2008 il n'a pas été versé de jetons de présence.

#### 5•3•3 Prêts ou garanties accordés aux dirigeants.

Néant.

#### 5•3•4 Intéressement ou plan d'options.

Plan d'options § 2.2

### 5•4 Réunions des organes d'administration

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2008 le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois.

### 5.5. Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe en 2008

	KPMG				Fiduciaire Métropole Audit			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés								
Emetteur	45 440	45 440	87%	91%	45 440	45 440	100%	100%
Filiales intégrées globalement	4 400	4 400	8%	9%	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes								
Emetteur	2 600		5%	-	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement			-	-	-	-	-	-
Sous-total	52 440	49 840	100%	100%	45 440	45 440	100%	100%
Autres prestation rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridiques, fiscales, sociales.			-	-	-	-	-	-
Autres			-	-	-	-	-	-
Sous-total			-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>52 440</b>	<b>49 840</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>45 440</b>	<b>45 440</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## **6.1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2009**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **I. De la compétence de l'assemblée générale ordinaire**

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2008, incluant le rapport de gestion du groupe - Rapport du président du Conseil d'Administration
- Rapports des commissaires aux comptes
- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce
- Affectation du résultat
- Mandat des seconds Commissaires aux comptes titulaire et suppléant
- Pouvoirs pour les dépôts et publications légales.

#### **II De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire**

- Décision à prendre en application de l'Article L.225-248 du Code du Commerce (*Dissolution anticipée de la société à l'issue de l'exercice clos le 31 Décembre 2008*)
- Pouvoirs pour les dépôts et publications légales.

## **PROJETS DE RESOLUTIONS**

### **I. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

#### **Première résolution --Approbation des comptes sociaux**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil, du président et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2008 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par une perte de 9.961.270 €.

Elle constate l'absence, dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, de dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

#### **Deuxième résolution - Approbation des comptes consolidés**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par une perte (part du groupe) de 9.327.379 €.

#### **Troisième résolution - Conventions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce**

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce sont applicables, l'assemblée générale approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

#### **Quatrième Résolution - Affectation du résultat**

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

<b>Origine</b>		
Résultat de l'exercice : perte de		- 9.961.270 €
<b>Affectation</b>		
Report à nouveau débiteur	- 9.961.270 €	
<b>TOTAUX :</b>	<b>- 9.961.270 €</b>	<b>- 9.961.270 €</b>

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'il n'a été effectué aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices sociaux.

## **Cinquième Résolution - Mandat des seconds Commissaires aux comptes titulaire et suppléant**

L'assemblée générale renouvelle pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2015 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 2014, le mandat du **second commissaire aux comptes titulaire**, savoir :

La société **FIDUCIAIRE METROPOLE AUDIT**,  
Dont le siège est à ROUBAIX – 59100 – 22 rue du Château,  
RCS ROUBAIX TOURCOING B 338 544 513

Représentée par **Monsieur Romain DUPRAT**

L'assemblée générale nomme par ailleurs aux fonctions de **second commissaire aux comptes suppléant**, pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2015 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 2014 :

**Monsieur Pierre GILMANT**,  
Domicilié 22, rue du Château 59100 ROUBAIX

en remplacement de Monsieur Bernard BRUNEAU dont le mandat arrive à son terme.

## **II. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

### **Sixième Résolution – Décision à prendre en application de l'article L.225-248 du code du commerce - Dissolution anticipée de la société à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2008**

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, et pris acte de ce que les capitaux propres de la société, tels qu'ils ressortent des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 approuvés par l'assemblée générale mixte de ce jour sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée générale, statuant en application de l'article L.225-248 du Code du Commerce, décide de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la société.

### **Septième Résolution – Formalités**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.